

# Les Belgolâtres

Bulletin philatélique trimestriel  
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF  
Janvier – Avril – Juillet - Octobre  
**NUMERO 19 – Juillet 2024**



N° 32 du catalogue officiel de Belgique

*Comité restreint*



Philippe LINDEKENS



Thomas LINDEKENS



Daniel GOFFIN

*Rédacteurs permanents*



Jean-Claude  
GUYAUX



Francis  
KINARD



Mark  
BOTTU



Mireille  
LUTZ



Alain  
PIPART  
+



Lucien  
JANSSENS



Roger  
BAURAIN



Charly  
BRUART



Luc  
SELIS



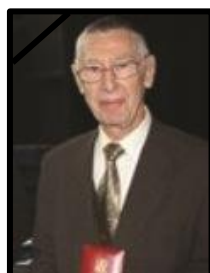
Jean-Louis  
DECHESNE



Yves  
VERTOMMEN  
+ 2024



Hubert  
CAPRASSE



Jacques  
PIROTTE  
+ 2023



Gerard  
LUDWIG

.....

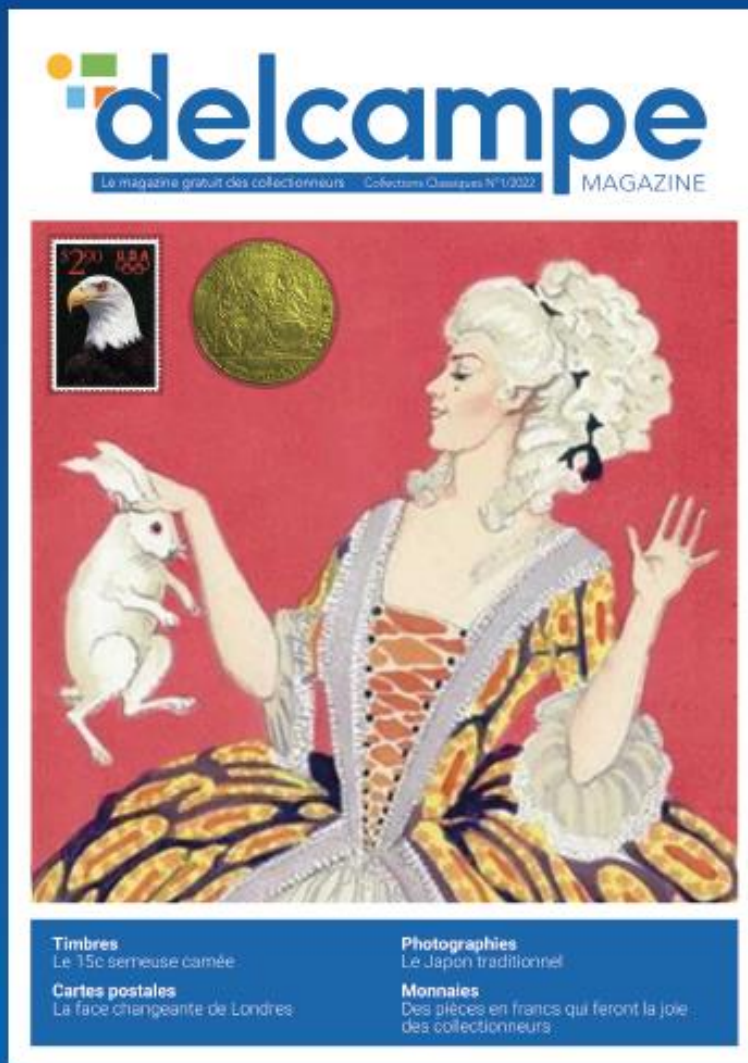
Il reste encore des  
places, lancez-vous.  
Rejoignez-nous.

**EDITORIAL**

**Tous les bulletins sont disponibles sur: all bulletins are available on: alle tijdschriften zijn beschikbaar op: [www.philafrika.be/BELGOLATRES](http://www.philafrika.be/BELGOLATRES)**



Découvrez **gratuitement**  
votre nouveau  
**Delcampe Magazine**  
collections classiques !



**NOUVEAU • NEW • NEU**

Disponible en ligne et téléchargeable sur <https://blog.delcampe.net/fr/magazine/>



## *Tables des matières*

1. Introduction
2. Etude du timbre
  - Genèse
  - Utilisations
  - Tirages
  - Centrage
  - Variétés et curiosités
  - Perforés
3. Marcophilie
  - Double cercle
  - Simple cercle
  - Ambulants
  - Griffes d'origine
  - Lettres avec valeur déclarée
    - Chargé
    - Annulé
  - Chemin de fer
  - Exprès
  - Oblitération en usage pour les imprimés
  - Oblitération avec cercle en pointillés
  - Recommandé
    - Griffes
    - Etiquette
  - Relais
  - Roulette
  - Rural 18 barres
  - Télégraphe
  - Reçus et effet de commerce
4. Tarifs internationaux
  - Les ports
  - L'Union Générale des Postes
  - L'Union Postale Universelle
  - Pays ne faisant pas partie de l'UPU.

Nous devons remercier MM Willy Vande Wiele, Jacques Stes, Guy Baudot, Alain Pierret, David Delhaye, Thomas Lindekens, Patrice Noiret, Jean-Louis Dechesne, & Daniel Goffin pour leur participation ainsi que les archives de ventes et website Delcampe.

Les publications et les articles publiés en Belgique dans :

- Le philatéliste belge
- Belgica
- Wéfis-studie
- Marcophila

## 1. Introduction

La première émission du règne de Léopold II a été émise en 1869, et cette émission est la première à porter le nom « Belgique ».

Si les petites valeurs étaient aux armes du pays et remplaçaient la série des petits Lions parus en juin 1866, l'effigie royale représentait le nouveau souverain de profil à gauche.

Le statut administratif de cette émission a été publié par Arrêté royal du 13 novembre 1869 :

A tous présents et à venir, SALUT :

Vu l'art. 8 de la loi du 22 avril 1849, et Notre arrêté du 25 septembre 1865, pris en exécution de cette loi :

Vu l'art. 29 de la loi du 29 avril 1868 sur le régime postal :

Sur la proposition de Notre Ministre des Travaux Publics :

Nous avons arrêté et arrêtons :

- ◆ Article premier.
  - Il est créé un nouveau type de timbres-poste qui seront mis à la disposition du public pour l'affranchissement des objets transportés par la poste. Ces timbres seront débités à leur valeur nominale par l'Administration des chemins de fer, postes et télégraphes.
- ◆ Art. 2
  - Les timbres-poste susdits de la valeur de 10 centimes et au-dessus porteront notre effigie ; ceux d'une valeur inférieure seront aux armes du royaume.
- ◆ Art. 3
  - Notre Ministre des Travaux Publics réglera la valeur et la couleur de ces timbres, ainsi que les dates de leur mise en usage.
- ◆ Art. 4
  - Les timbres-poste émis en vertu de notre arrêté du 25 septembre 1865, pourront être employés concurremment avec les nouveaux, jusqu'à une date à déterminer ultérieurement par notre Ministre des Travaux Publics qui fixera également un délai pour leur échange, et prendra toutes les autres dispositions que comporte l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 13 novembre 1869.



15 novembre 1869

Tirages : 536.395.501 pour le 1 cent et 578.800.000 pour le 10 cent.

*Les Belgolâtres*



1<sup>er</sup> janvier 1870

Tirages : 40.579.010 pour le 2 cent, 3.063.909 pour le 8 cent et 34.011.995 pour le 20 cent.



1<sup>er</sup> mars 1870

Tirages : 106.722.846 pour le 5 cent et 17.500.000 pour le 30 cent.



1<sup>er</sup> avril 1870

Tirages : 9.300.000 pour le 40 cent et 7.228.230 pour le 1 Fr.



1<sup>er</sup> juillet 1875

Tirages : 57.007.000 pour le 25 cent et 3.109.401 pour le 50 cent.



## *Les Belgolâtres*



1<sup>er</sup> avril 1878

Tirage : 45.600 pour le 5 Frs.

Mise hors cours : pour le 5 Frs, le 31 octobre 1894  
pour les autres valeurs, le 1<sup>er</sup> mars 1911.

Au point de vue de la marcophilie cette période va connaître des bouleversements importants. En effet, à partir de 1873, il y a les créations :

- ◆ de la carte-correspondance,
- ◆ de l'Union Générale des Postes – U.G.P. - (qui deviendra l'Union Postale -Universelle – U.P.U. - ),
- ◆ de la Caisse générale d'Epargne et de Retraite,

Il y a aussi l'autorisation de procéder à l'oblitération des timbres-poste avec le cachet à date, sans répétition du dateur sur la lettre.

Pendant les 42 ans d'utilisation de cette émission un grand nombre de changements vont être effectués. Procéder à l'étude minutieuse de chaque valeur nous aurait amené à devoir vous présenter des centaines de pages qui vous auraient certainement ennuyés.

Dès lors, notre regard s'est porté sur une seule valeur, le 25 cent émis en juillet 1875. Ce timbre sera utilisé pour les envois des recommandés et des exprès ainsi que pour le port des lettres internationales des pays ayant adhéré à l'U.G.P. puis à l'U.P.U.

## **2. Etude du timbre**

### **Genèse**

En 1875, la Belgique approuve le traité conclu le 9 octobre 1874 concernant la création d'une Union Générale des Postes (U.G.P.).

Son but est de favoriser le bon développement et la coopération des différents systèmes postaux du monde. Avec l'augmentation importante du nombre de ses membres, elle fut rebaptisée l'Union postale universelle en 1878.

Suite à cet accord, la poste devait donc adapter ses tarifs. C'est pourquoi, deux nouvelles valeurs postales sont créées sur base de l'arrêté suivant :

*Le Ministère des Travaux Publics,*

*Vu le traité concernant la création d'une Union Générale des Postes, conclu à Berne le 9 octobre 1874 et approuvé par la loi du 1<sup>er</sup> mai 1875, et notamment les articles 2 et 3 de ce traité ;*

*Vu l'arrêté royal du 13 novembre 1869 autorisant le Ministre des Travaux Publics à régler la valeur et la couleur des timbres-poste, ainsi que les dates de leur mise en usage ;*

*Vu l'arrêté royal du 18 mai 1875 fixant les taxes à percevoir en Belgique, en exécution du traité de Berne, sur les correspondances transportées par la poste :*

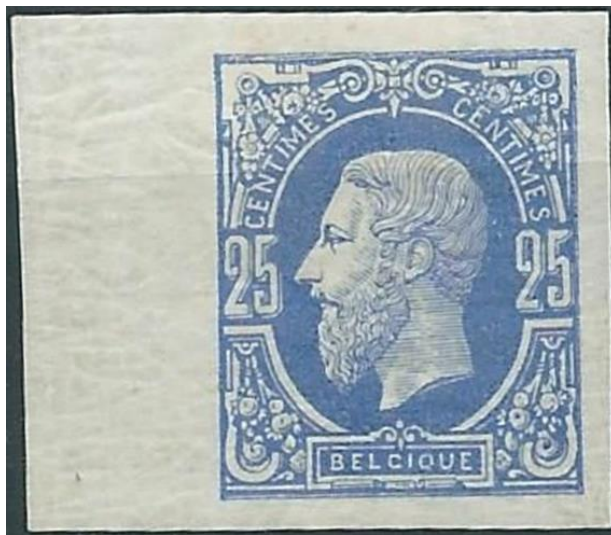
*Arrête :*

*Article unique. A partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, il sera mis à la disposition du public des timbres-poste de la valeur de 25 et de 50 centimes, et des cartes-correspondance internationales de la valeur de 10 centimes, dont les couleurs sont fixées comme suit :*

<i>Timbres-poste de 25 centimes</i>	<i>jaune</i>
<i>Timbres-poste de 50 centimes</i>	<i>gris</i>
<i>Cartes-correspondance de 10 centimes</i>	<i>bleu pâle.</i>

*Bruxelles, le 7 juin 1875.*

*A. Beernaert.*



Suivant le catalogue raisonné des essais de Belgique du Dr Jacques Stes, il existe :

2 épreuves du coin : 25c. Noir sur papier Chine et un le même collé sur un feuillet de carton crème.

7 épreuves de la planche sur papier ordinaire en : bleu, bleu outremer, vert, rose, rose pâle, orange/brun et jaune/orange.

1 tirage spécial non dentelé de la planche dit « de Rothschild » en 1870.

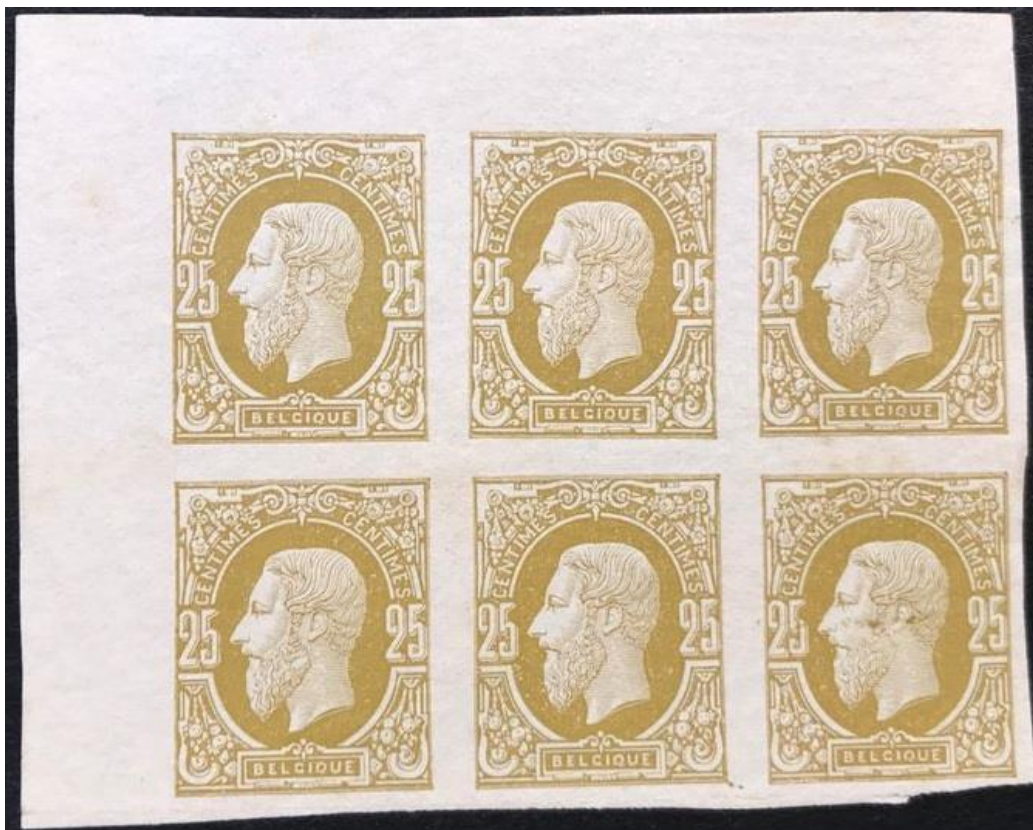
Bistre/olive sur papier blanc sans gomme. (Information sujette à caution car le timbre est émis en 1875)

1 réimpression du coin (1929) : Noir intense sur papier blanc.

1 réimpression de 1945 dite « Eisenhower-Montgomery » : Jaune/olive sur papier blanc gommé.



*Les Belgolâtres*



*Les Belgolâtres*

Dessin de H.Hendrickx

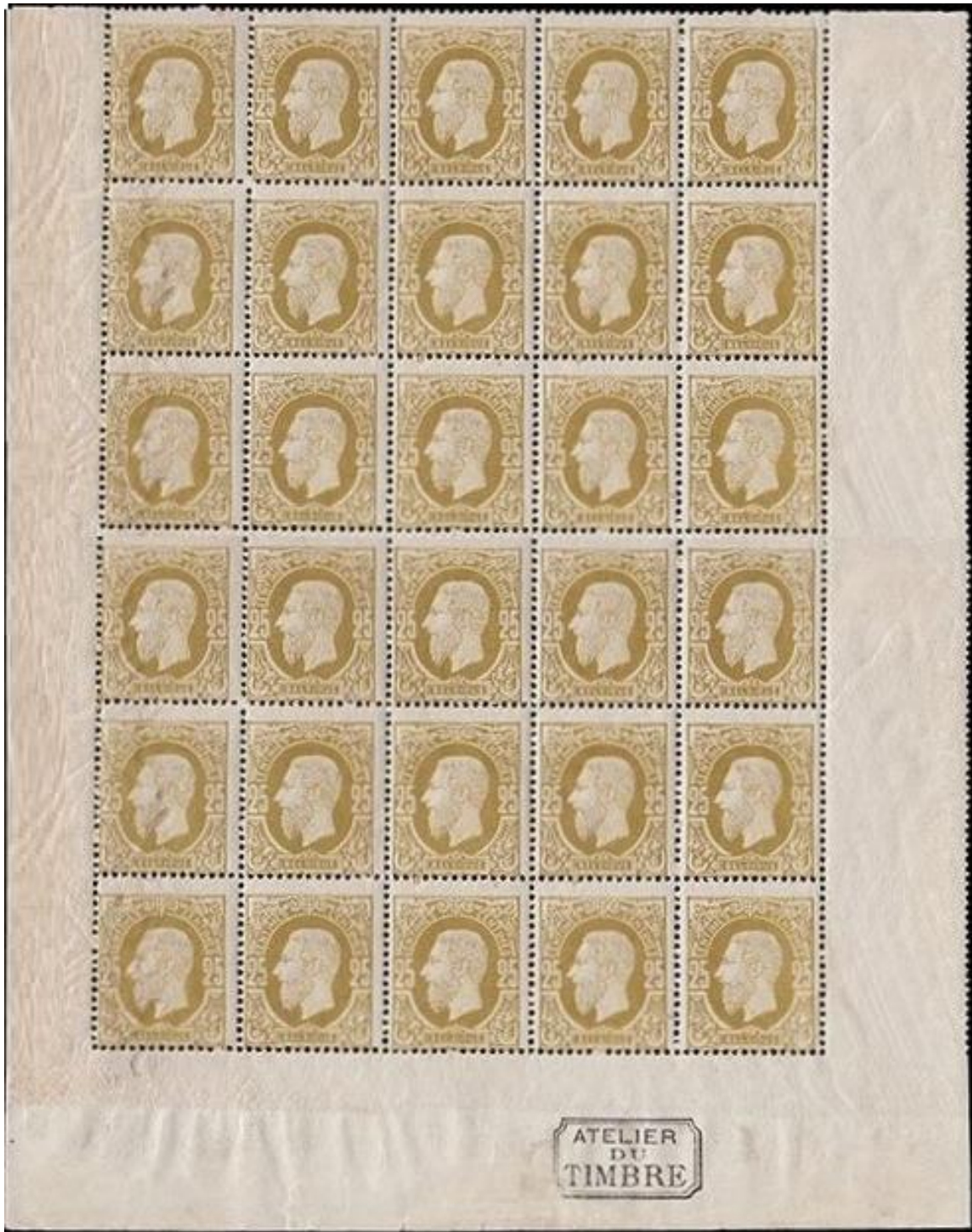
Gravure sur bois de A. Doms





*Les Belgolâtres*

Feuilles de 300 unités en six panneaux de 50 (5 x 10). Dentelure 15, puis 14 en 1880



Bloc de 30 exemplaires



## **Utilisations**

Port de la lettre de 15 gr pour l'ensemble des pays qui ont adhéré à l'U.G.P.

Du 1<sup>er</sup> juillet 1875 au 31 mars 1879.

(Allemagne, Autriche-Hongrie, Danemark, Egypte, Espagne, USA, Royaume-Uni, Grèce, Italie, Luxembourg, Norvège, NL, Portugal, Roumanie, Russie, Finlande, Serbie, Suède, Suisse, Turquie. (Cette liste s'agrandira au fil des années) :

Lettre de 15 gr pour la France qui adhère à l'U.G.P. :

Du 1<sup>er</sup> janvier 1876 au 31 mars 1879.

Taxe minimum pour les effets de commerce :

Du 1<sup>er</sup> septembre 1877 au 28 février 1911 (date de la mise hors cours).

Droit fixe d'expres :

Du 1<sup>er</sup> mars 1878 au 28 février 1911.

Port de la lettre de 15 gr pour l'ensemble des pays de la zone 1 qui ont adhéré à l'U.P.U. :

Du 1<sup>er</sup> avril 1879 au 31 mars 1886.

Droit fixe de recommandation en service international :

Du 1<sup>er</sup> avril 1879 au 28 février 1911.

Droit fixe de recommandation en service intérieur :

Du 1<sup>er</sup> novembre 1879 au 28 février 1911.

Pour les expres en dehors du rayon local, un droit additionnel pour une zone de 3 km :

Du 1<sup>er</sup> décembre 1887 au 28 février 1911.

**Mis hors cours le 1er mars 1911**

## Tirages

### Dentelure 15

1<sup>er</sup> tirage de 1873 à 1876

Bistre olive – impression médiocre à mauvaise sur du papier moyen à épais.

2<sup>ème</sup> tirage de 1876 à 1879

Jaune bistre – impression améliorée sur papier épais.

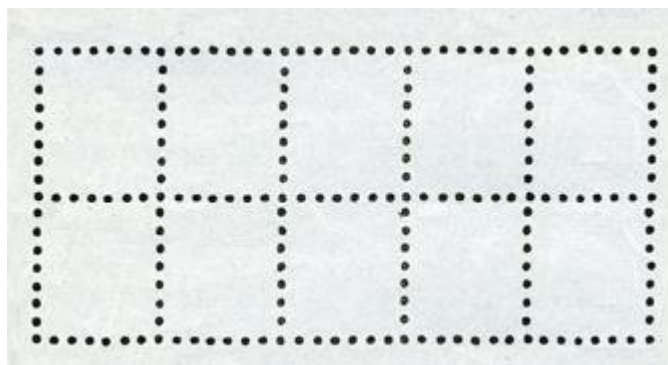
3<sup>ème</sup> tirage de 1880 à 1883

Jaune bistre – impression fine, papier mince souvent strié.

Jaune olive – impression fine, papier souvent strié.

Cette dentelure est constituée de rangées d'aiguilles qui se croisent de façon à former de petits cadres qui entourent les timbres et qui en une seule fois perforent la feuille.

Si par exemple une aiguille se brise, l'anomalie se reproduira toujours au même endroit et un timbre sera ainsi partiellement non dentelé.



Cette technique sera utilisée jusqu'en 1881 et sera remplacée par la dentelure au peigne.

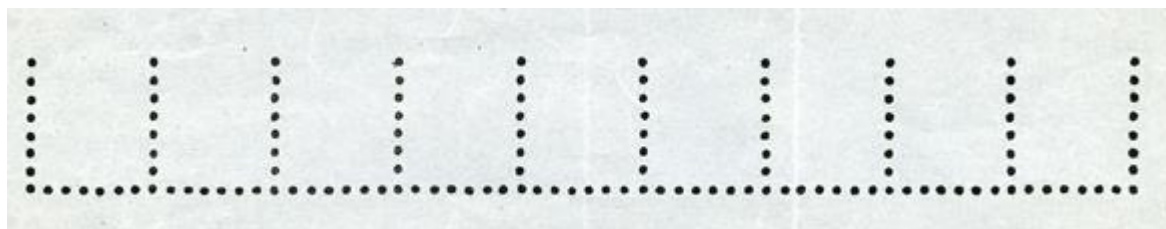
### Dentelure 14

3<sup>ème</sup> tirage de 1880 à 1883

Jaune bistre – impression fine, papier mince souvent strié.

Jaune olive – impression fine, papier souvent strié.

Cette dentelure se compose d'une rangée d'aiguilles avec d'autres aiguilles disposées perpendiculairement, comme les dents d'un peigne.



Chaque fois que le peigne descend sur la feuille, il perce la base inférieure et les côtés, puis lors de la seconde descente, il perce le 4<sup>e</sup> côté ainsi de suite pour l'ensemble de la feuille.

Comme dans le cas précédent, si une aiguille se brise, l'anomalie se reproduira sur tous les timbres d'une même rangée verticale.

Centrage



L'espace entre les timbres ne concordait plus exactement avec les distances d'une dentelure au peigne. Ce fait explique le nombre aussi élevé de timbres décentrés.

L'étude effectuée par Paul de Smeth nous apprend que 90 % des timbres sont mal centrés. Il faut en attribuer la cause à un manque de soin dans le repérage mai aussi compte tenu de la largeur des marges qui étaient de 3 mm pour le timbre à 25 c.



Variétés et curiosités



Tache blanche dans le médaillon central



Tache sous le B de Belgique

Tache dans le coin inférieur droit

Tache blanche dans la boucle du 2 de gauche

Cadre supplémentaire en haut



Point blanc dans le médaillon au-dessus de la tête du roi

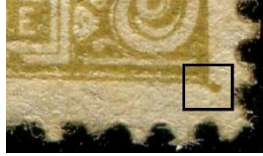
Trait prolongeant le cadre dans le coin supérieur gauche

Tache blanche au-dessus du 25 de droite

Lettre E de Belgique sans la barre centrale et S avec un prolongement à la fin de la boucle



*Les Belgolâtres*



Cadre déformé dans le coin inférieur droit



L de Belgique amputé de sa partie haute



Boucle supplémentaire dans le cadre du médaillon

Lettre I de Belgique prolongée par une ligne blanche jusqu'au cadre

Petit trait prolongeant le 5 de gauche

Trait à droite du L de Belgique formant le chiffre 4



Tache blanche au pied du 25 c de droite



Tache blanche dans la nuque près du 25 c de droite

Perforés



S.G : Société Générale pour favoriser l'Industrie Nationale – Bruxelles



B P : Banque de Paris et des Pays-Bas-Succursale de Bruxelles



JPB&C : John P. Best & C<sup>o</sup> - Agents Maritimes et Expéd. Place Verte 36-37 Anvers.



B A : Banque d'Anvers S.A. – Anvers

### 3. Marcophilie

Les marques postales les plus courantes :

- Double cercle
- Simple cercle
- Dépôt-relais
- Ambulant cercle
- Télégraphes (octogone)
- Chemins de fer (hexagone)
- Imprimés (ellipse millésime)
- Exprès & assuré
- Recommandé
- Roulette
- Rural « muet » 18 barres
- Cercle pointillé de Bruxelles

#### Double cercle



Le 10 mars 1873, l'emploi des cachets à points est supprimé et simultanément on demande à tous les bureaux d'annuler les timbres par un cachet à date.

Ces cachets servaient déjà de cachets de départ ou d'arrivée dans l'ancien système. Il en existe quatre types différents que nous classons de la manière suivante :

Type 1 :

Cachet de 22 à 26 mm avec des caractères étroits et espacés.  
En usage depuis le 1er janvier 1864.





*Les Belgolâtres*

Type 2 :

Cachet de 20 à 24 mm avec des caractères trapus, plus serrés.  
En usage depuis 1870.



Type 3 \* :

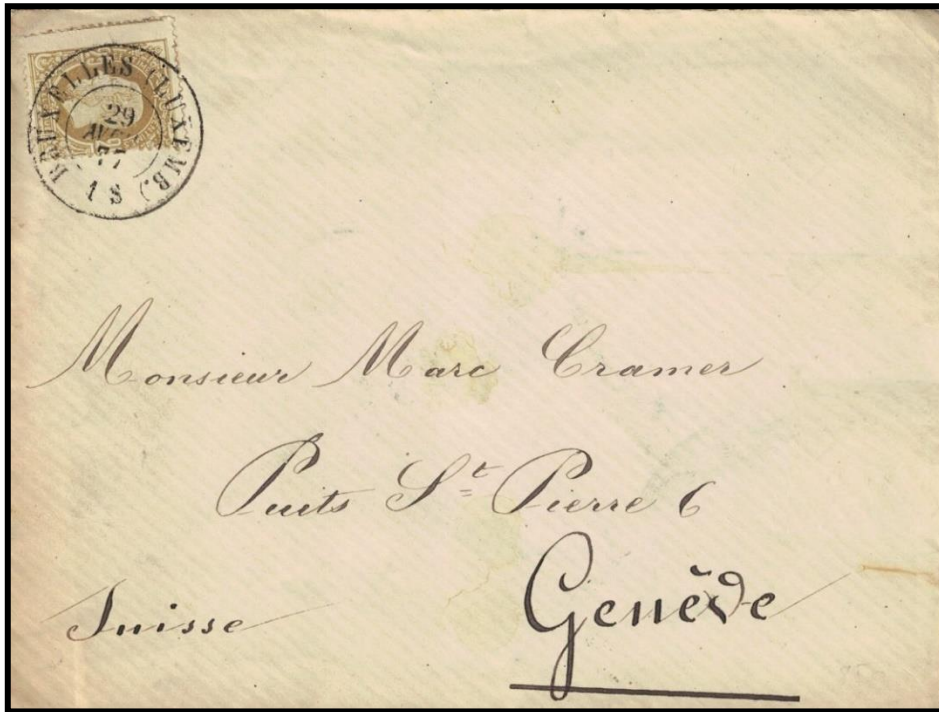
Cachet identique au type 2 mais avec indication du mois rectiligne au lieu de penchée.



\* Peu rencontré

Type 1 :



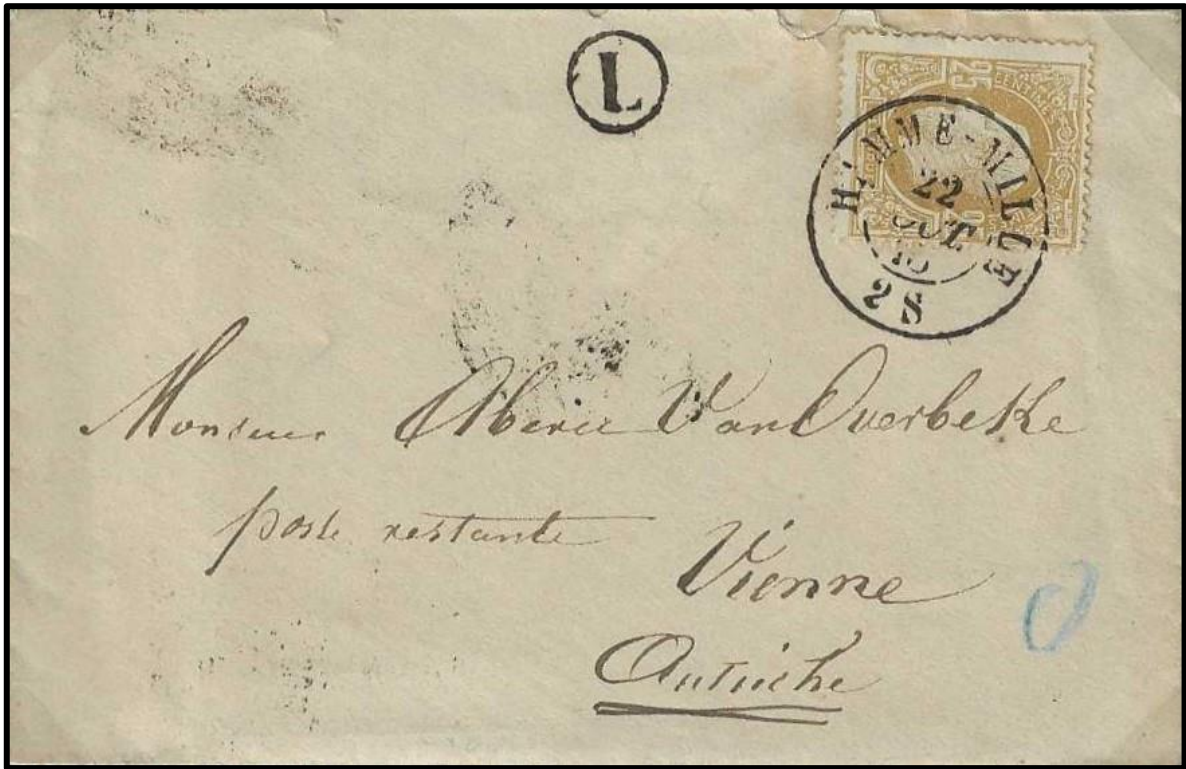


Lettre de Bruxelles (quartier Luxembourg) le 29 aout 1877 vers Genève (Suisse).  
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Générale des Postes,  
du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25 c.



Lettre de Marbais (Brabant wallon) le 7 décembre 1880 vers Laon (France).  
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Postale Universelle,  
zone 1, (Europe) du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 25 c.



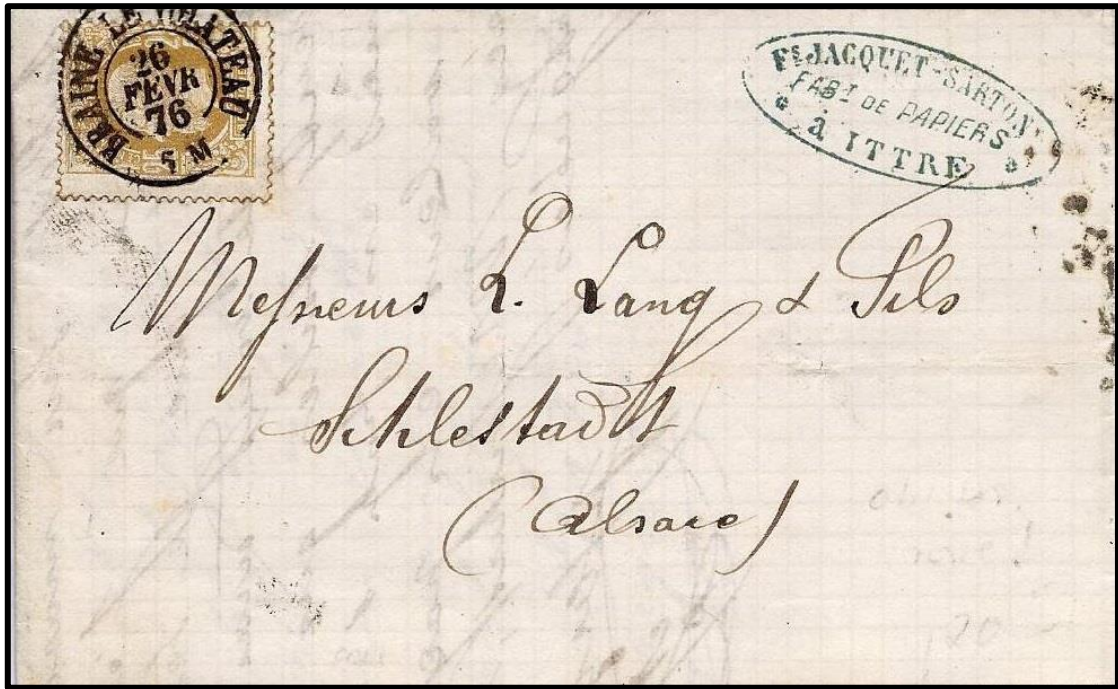


Lettre de Hamme-Mille (Brabant wallon) le 22 octobre 1876 vers Vienne (Autriche).  
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Générale des Postes, du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25 c.  
Boite rurale (L) de Néthen dans un cercle.

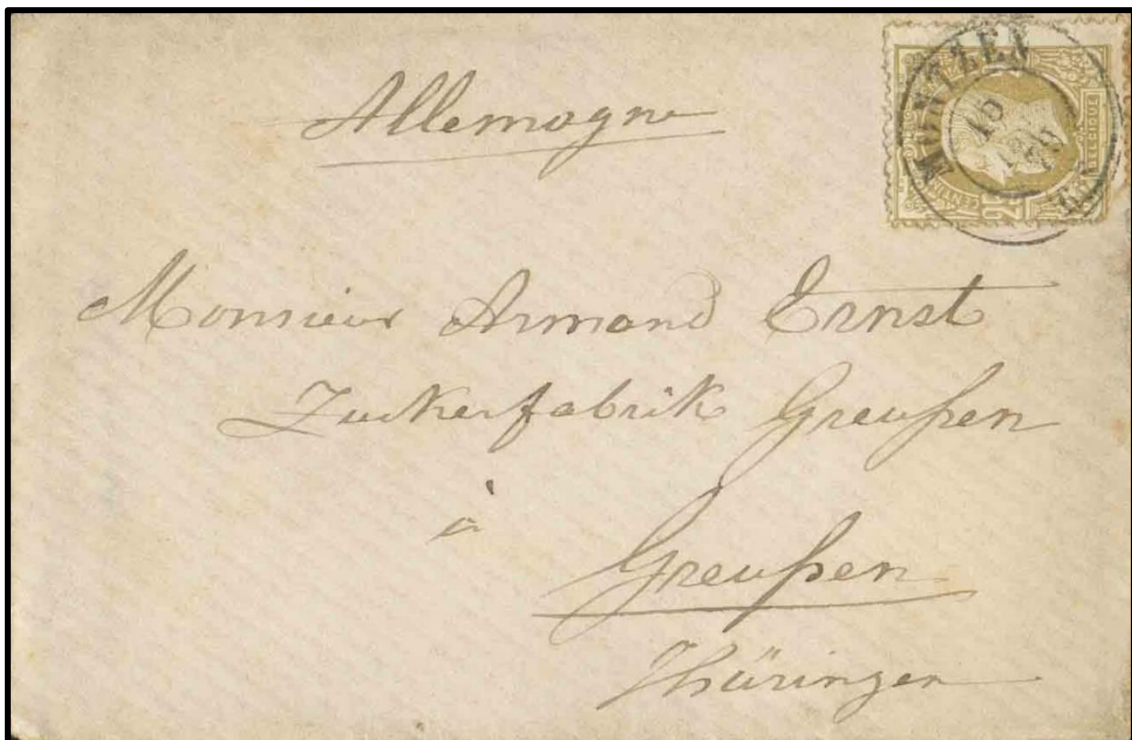
Type 2 :



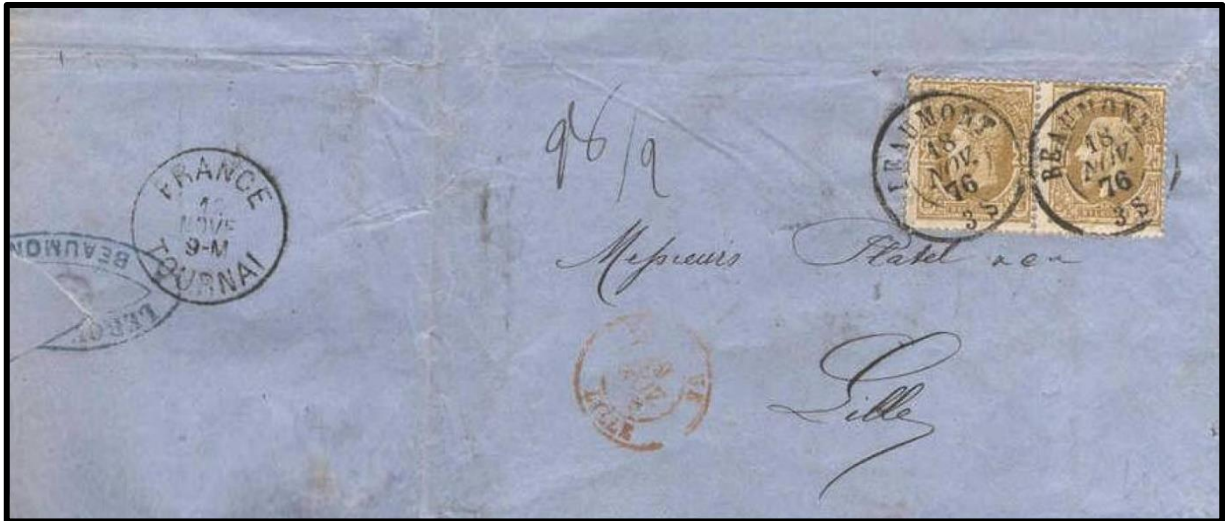




Lettre de Braine-le-Château (Brabant wallon) le 26 février 1876 vers Sélestat (Allemagne depuis 1871).  
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Générale des Postes, du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25 c.  
La France adhère à l'UGP le 1<sup>er</sup> janvier 1876.



Lettre de Montzen (Prov. de Liège) le 10 - 1879 vers Greussen (Allemagne).  
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Postale Universelle, zone 1, (Europe) du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 25 c.



Lettre de Beaumont (Prov. du Hainaut) le 18 novembre 1876 vers Lille (France).

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 30 gr, d'un membre de l'Union Générale des Postes, du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 50 c.

La France adhère à l'UGP le 1<sup>er</sup> janvier 1876.

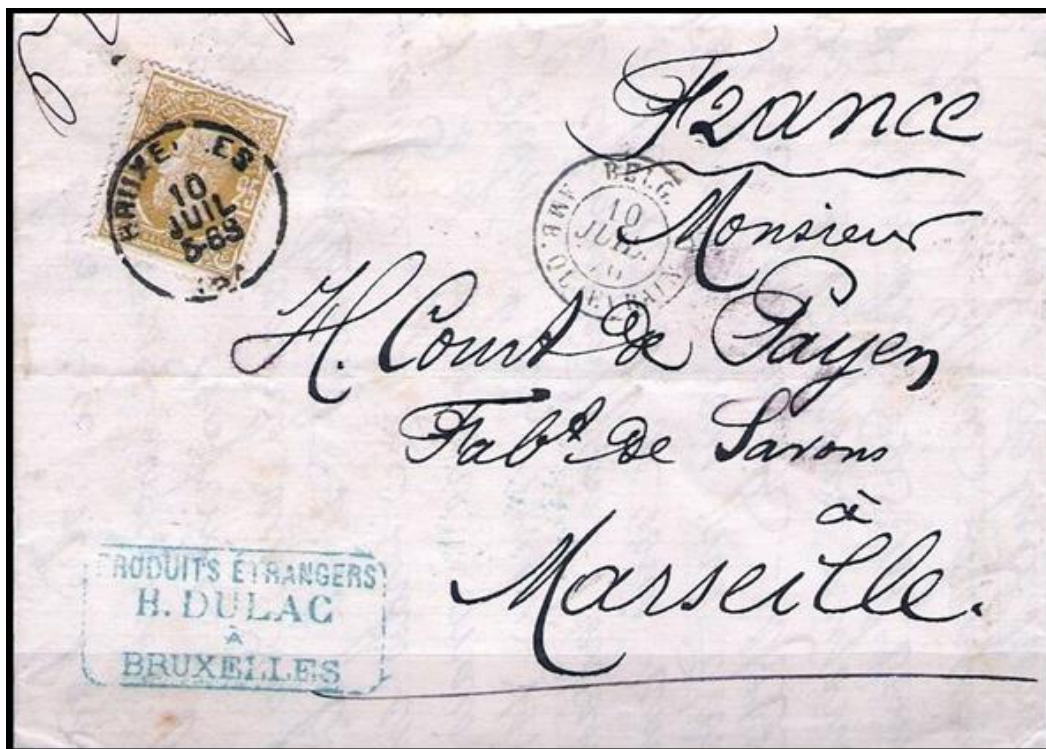
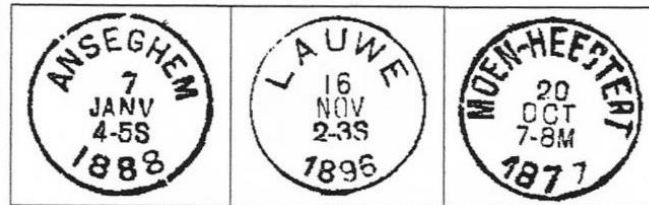
Type 3 :





**Simple cercle**

Heure double



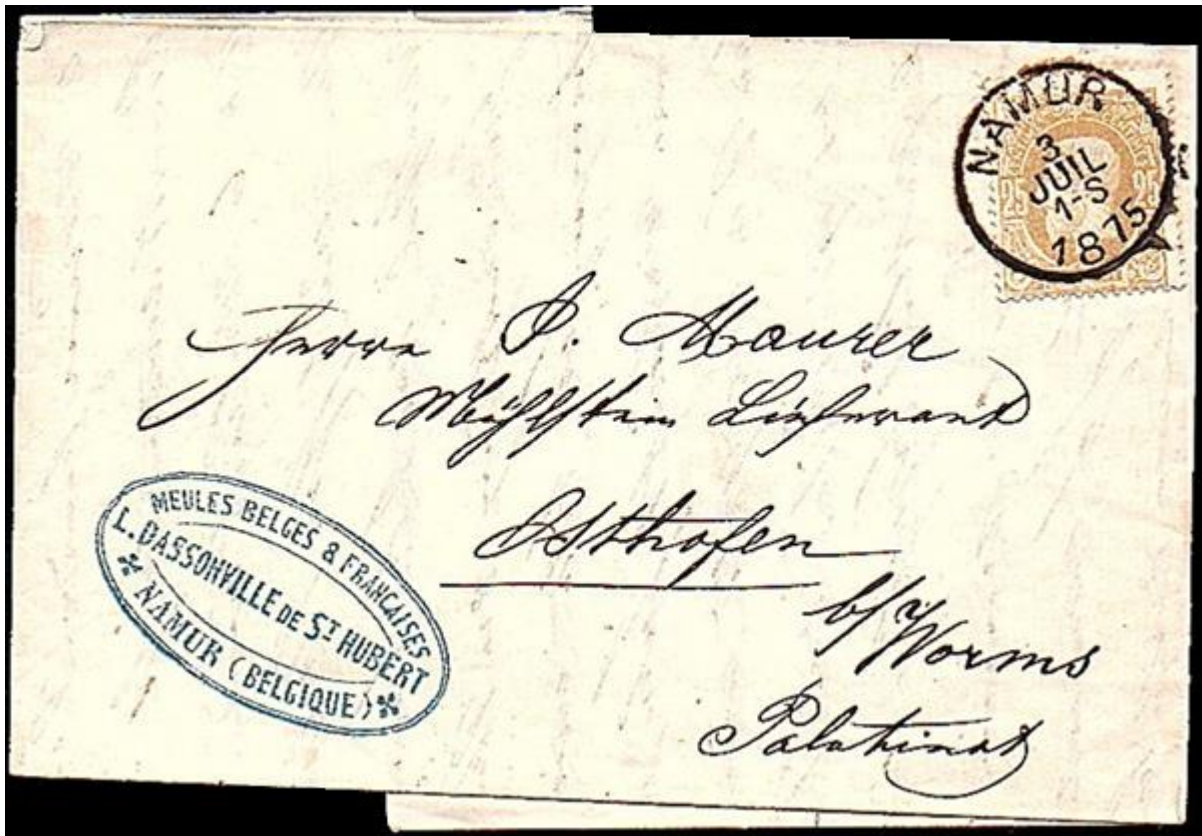
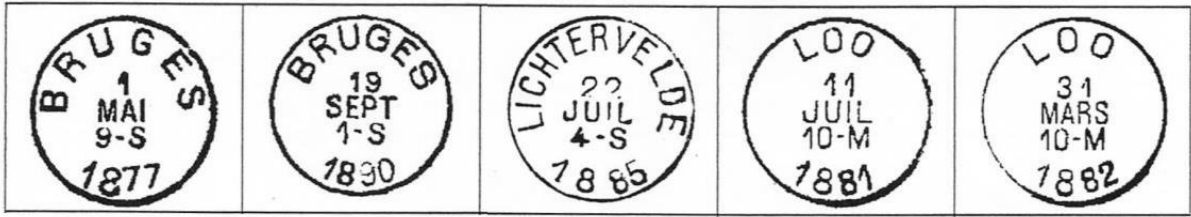
Lettre de Bruxelles le 10 juillet 1876 vers Marseille (France).

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Générale des Postes, du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25 c.

La France adhère à l'UGP le 1<sup>er</sup> janvier 1876.



Heure simple



Lettre de Namur le 3 juillet 1875 vers Osthofen (Allemagne). 3<sup>ème</sup> jour de nouveau tarif.  
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Générale des Postes, du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25 c.



## Ambulants

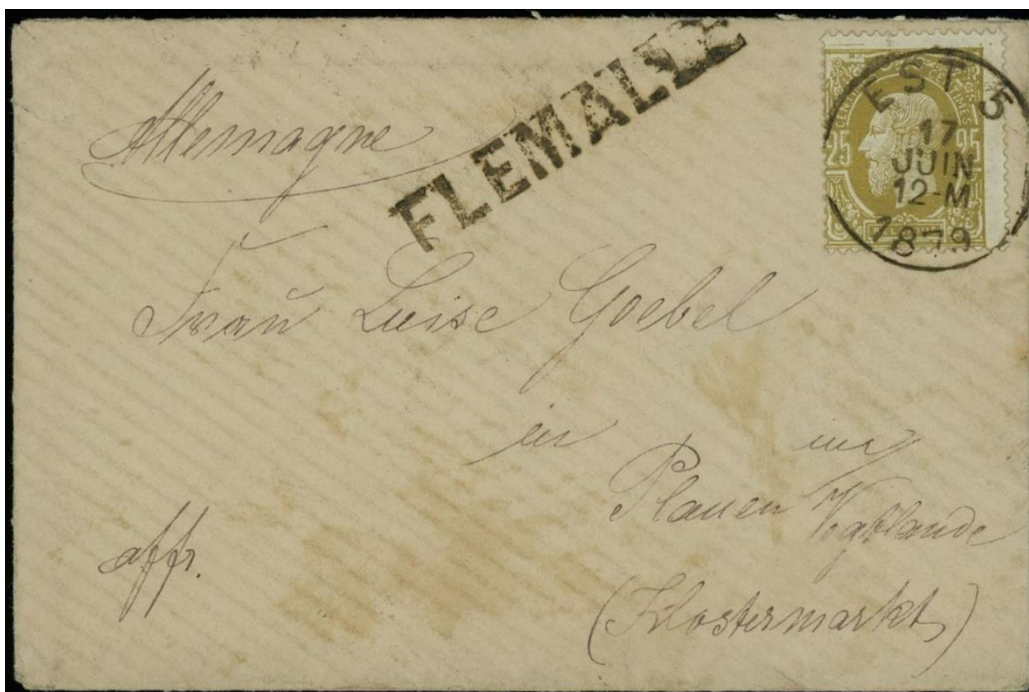
Ambulants – simple ou double cercle



Lettre d'Andenne (Prov. de Namur), le 28 octobre 1881 vers la cristallerie de Vallérysthal à Troisfontaines (France).

Document pris en charge par l'ambulant EST 4 de Liège à Erquelinnes.

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Postale Universelle, zone 1, (Europe) du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 25 c.



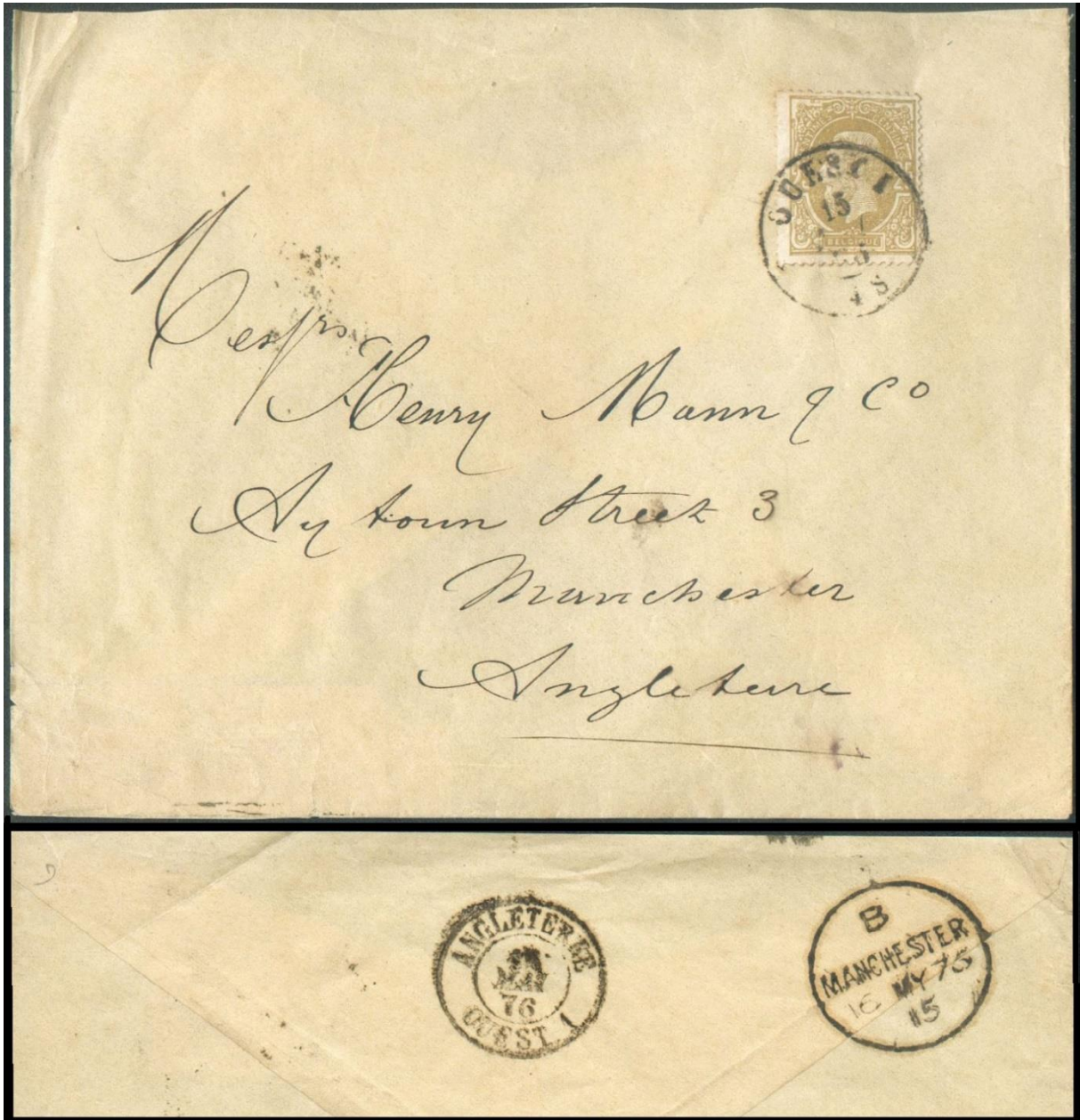
Lettre de Flémalle (Prov. de Liège), le 17 juin 1879 vers Plauen (Allemagne-Saxe).

Document pris en charge par l'ambulant EST 5 d'Erquelinnes à Liège.

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Postale Universelle, zone 1, (Europe) du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 25 c.



*Les Belgolâtres*



Lettre expédiée le 15 mai 1876 vers Manchester (Royaume-Uni)

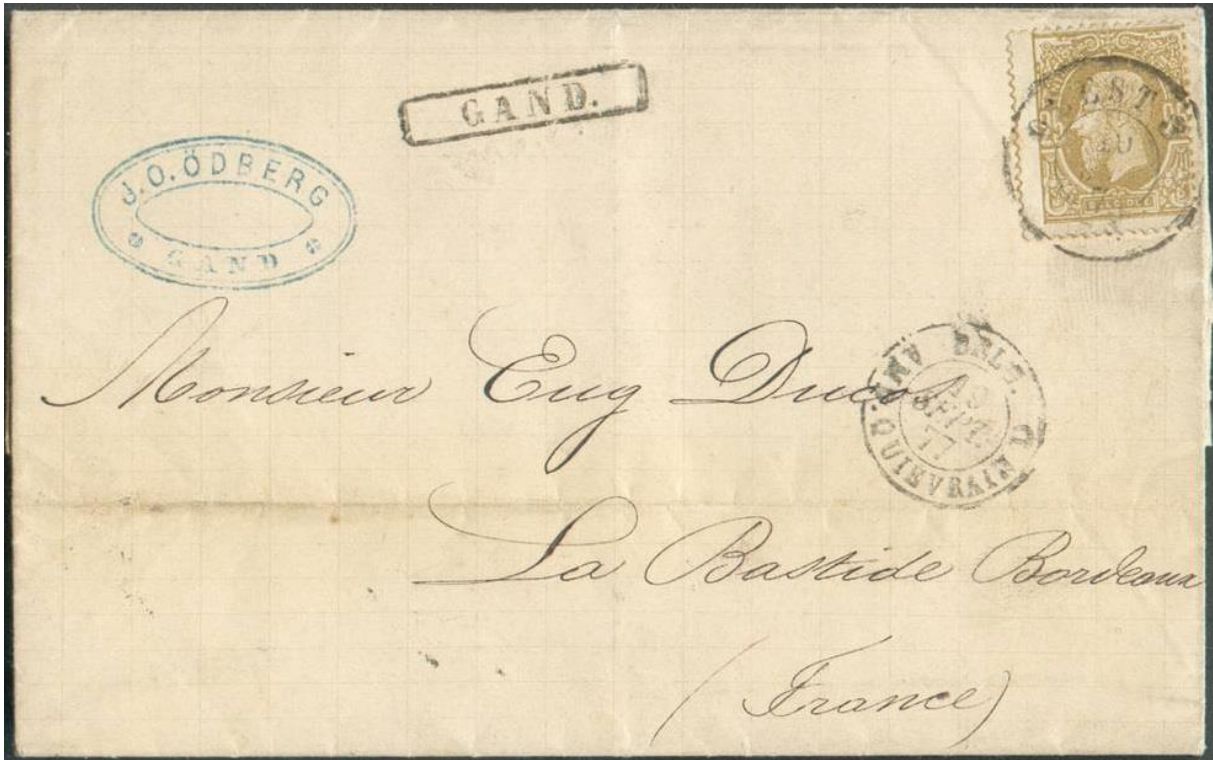
Document pris en charge par l'ambulant Ouest 1 de Bruxelles vers Ostende (Quai).

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Générale des Postes, du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25 c.

Oblitération de transit (Angleterre – Ouest1) et arrivée à Manchester le 16 mai 1876.



*Les Belgolâtres*



Lettre expédiée de Gand, le 19 septembre 1876 vers Bordeaux quartier de La Bastide (France).

Document pris en charge par l'ambulant Ouest 3 de Gand à Mouscron.

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Générale des Postes, du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25 c.

Oblitération de transit Belgique par Quiévrain.





Lettre expédiée d'Anvers, le 20 mai 1877 vers Paris (France).

Document pris en charge par l'ambulant Nord 1 d'Anvers à Bruxelles.

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Générale des Postes, du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25 c.

Oblitération de transit Belgique 5 Valnes (Valenciennes).

### *Griffes d'origine*



Vers 1877

après 1895

vers 1880

après 1885



*Lettres avec valeur déclarée*

**1 - Chargé**



Lettre expédiée avec valeur déclarée, de Bousval (Brabant wallon), le 19 septembre 1879.

Valeur inconnue mais inférieure à 1000 frs.

Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-06-1870 au 30-10-1879 = 10 c.

Droit fixe de recommandation, même période = 25 c. plus le droit proportionnel par 1000 frs ou fraction de 1000 frs ; 10 c. En résumé, port de la lettre 10 c. + 25 c. de recommandation + 10 c. de valeur assurée.





Lettre expédiée avec valeur déclarée, de Basècles (Hainaut), le 9 juin 1879 pour Mons.  
Valeur 120 frs.

Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-06-1870 au 30-10-1879 = 10 c.  
Droit fixe de recommandation, même période = 25 c. plus le droit proportionnel par 1000 frs ou fraction de 1000 frs ; 10 c. En résumé, port de la lettre 10 c. + 25 c. de recommandation + 10 c. de valeur assurée.



Lettre expédiée avec valeur déclarée, de Zelzate (Flandre orientale), le 25 septembre 1876 vers Montgeron (France). Valeur 1000 frs.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Générale des Postes, du 01-01-1876 au 31-03-1879 = 25 c.

Droit fixe de recommandation, même période = 20 c.

Droit proportionnel par 100 frs ou fraction de 100 frs = 20 c.

Résumé : LO 25 c. + recommandé 20 c. + droit proportionnel 10 x 20c.





Devant de lettre expédié en valeur déclarée, de Gand (Flandre orientale), le 31 janvier 1878 vers Bordeaux (France). Valeur déclarée : 2000 frs.

Tarif de la lettre en service international par 15 gr, vers un membre de l'Union Générale des Postes, du 01-01-1876 au 31-03-1879 = 25 c.

Droit fixe de recommandation, même période = 20 c. plus le droit proportionnel de 20 c. par 100 Frs.

Dans le cas présent, dans le coin supérieur gauche l'on devine le chiffre 9. Nous nous trouvons donc devant un colis de 9 ports (entre 120 et 135 gr) soit 25 c. X 9 égale 2,25 frs + 20 c. de recommandation + 2 frs de valeur assurée (20 c. X 10) total, 4,45 frs.

La Loi postale du 30 mai 1879 précise que la griffe ASSURE remplace la griffe CHARGE



## 2 - Assuré



Lettre expédiée en assuré de Havinnes (Tournai-Hainaut), le 7 mars 1884 vers Bruxelles.  
Valeur 100 frs.

Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-06-1909 = 10 c.  
Dans ce cas, 20 gr = deux ports ou 20 c.

Droit fixe de recommandation, même période = 25 c. plus le droit proportionnel par 1000 frs ou fraction  
de 1000 frs ; 10 c. Dans le cas présent, 1 X 10 c. = 10 c.

En résumé, port de la lettre 20 c. + 25 c. de recommandation + 10 c. de valeur assurée.

*Les Belgolâtres*

Lettre expédiée en assuré de Seneffe (Prov. Hainaut), le 16 juin 188 ? vers Charleroi. Valeur 680 frs.

Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-06-1909 = 10 c. Dans ce cas, 19 gr = deux ports ou 20 c  
Droit fixe de recommandation, même période = 25 c. plus le droit proportionnel par 1000 frs ou fraction de 1000 frs ; 10 c. Dans le cas présent, 1 X 10 c. = 10 c.

En résumé, port de la lettre 20 c. + 25 c. de recommandation + 10 c. de valeur assurée.



Lettre expédiée en assuré de Bruxelles (Luxembourg), le 31 mars 1883 vers Liège. Valeur 100 frs.

Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-06-1909 = 10 c. Droit fixe de recommandation, même période = 25 c. plus le droit proportionnel par 1000 frs ou fraction de 1000 frs ; 10 c. Dans le cas présent, 1 X 10 c. = 10 c.

En résumé, port de la lettre 10 c. + 25 c. de recommandation + 10 c. de valeur assurée.





Lettre expédiée en assuré de Braives (Prov. Liège), le 14 juin 1884 vers Neuville-en-Condroz (Prov. Liège). Valeur 2800 frs.

Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-06-1909 = 10 c.

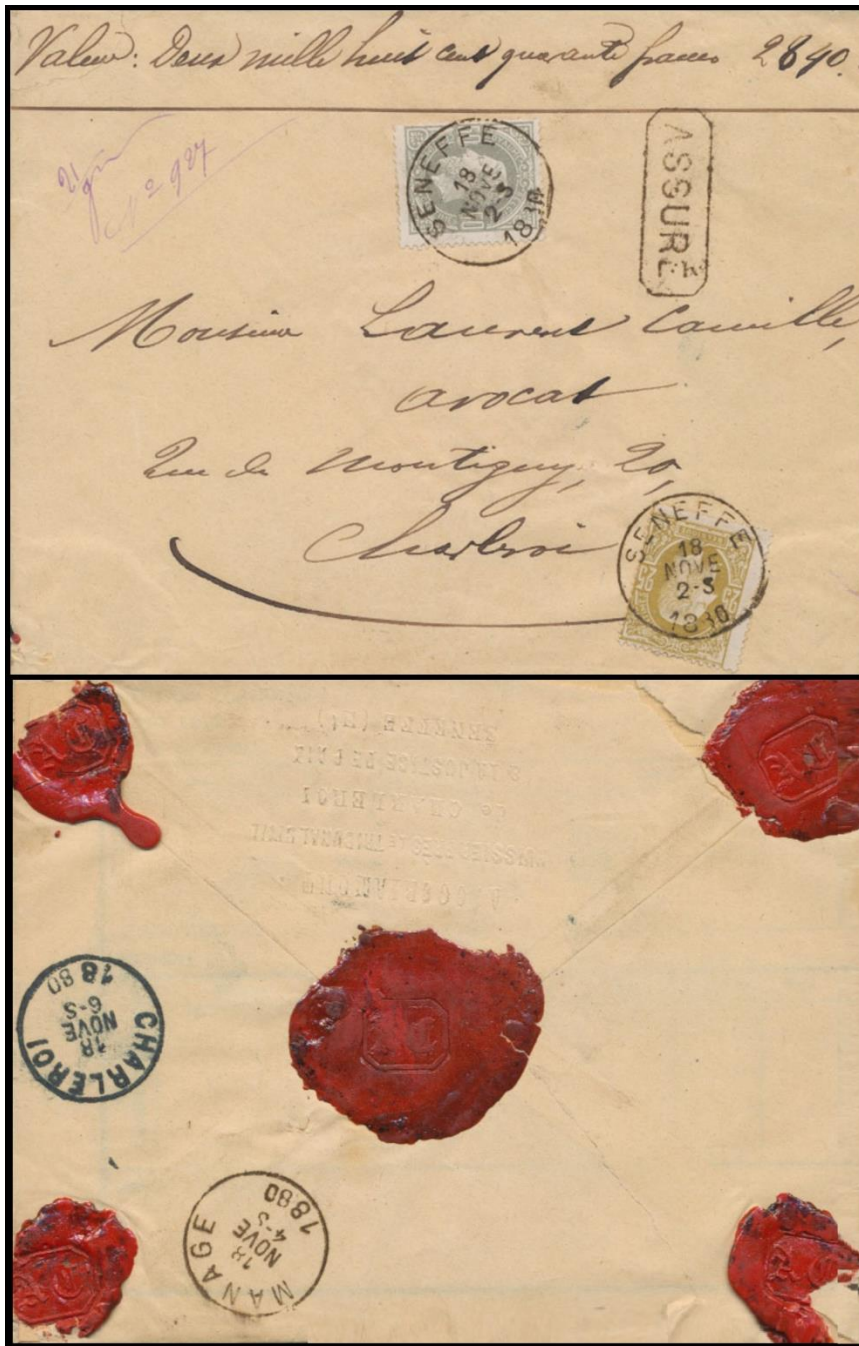
Dans ce cas, 18,5 gr = deux ports ou 20 c

Droit fixe de recommandation, même période = 25 c. plus le droit proportionnel par 1000 frs ou fraction de 1000 frs ; 10 c. Dans le cas présent, 3 X 10 c. = 30 c.

En résumé, port de la lettre 20 c. + 25 c. de recommandation + 30 c. de valeur assurée.



*Les Belgolâtres*



Lettre expédiée en assuré de Seneffe (Prov. Hainaut), le 18 novembre 1880 vers Charleroi.  
Valeur 2840 frs.

Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-06-1909 = 10 c.

Dans ce cas, 21 gr = deux ports ou 20 c

Droit fixe de recommandation, même période = 25 c. plus le droit proportionnel par 200 frs ou fraction de  
200 frs ; 10 c. Dans le cas présent, 3 X 10 c. = 30 c.

En résumé, port de la lettre 20 c. + 25 c. de recommandation + 30 c. de valeur assurée.



Lettre expédiée en assuré de Gosselies-Courcelles (Prov. Hainaut), le 18 avril 1882 vers Chartres (France). Valeur 100 frs. Tarif de la lettre en service international jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Postale Universelle, zone 1, (Europe) du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 25 c. Droit fixe de recommandation, même période = 25 c. plus le droit proportionnel par 200 frs ou fraction de 200 frs ; 10c. En résumé, port de la lettre 25 c. + 25 c. de recommandation + 10 c. de valeur assurée.

Lettre expédiée en assuré de Charleroi (Ville-Haute), le 3 octobre 1883 vers Trelon (France).  
 Valeur 8.174,80 frs.  
 Tarif de la lettre internationale jusqu'à 30 gr, d'un membre de l'Union Postale Universelle, zone 1, (Europe) du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 50 c.  
 Dans ce cas, 24 gr = deux ports ou 50 c.  
 Droit fixe de recommandation, même période = 25 c. plus le droit proportionnel par 200 frs ou fraction de 200 frs ; 10 c.  
 Dans le cas présent, 41 X 10 c. = 4,10 frs.  
 En résumé, port de la lettre 50 c. + 25 c. de recommandation + 4,10 de valeur assurée.



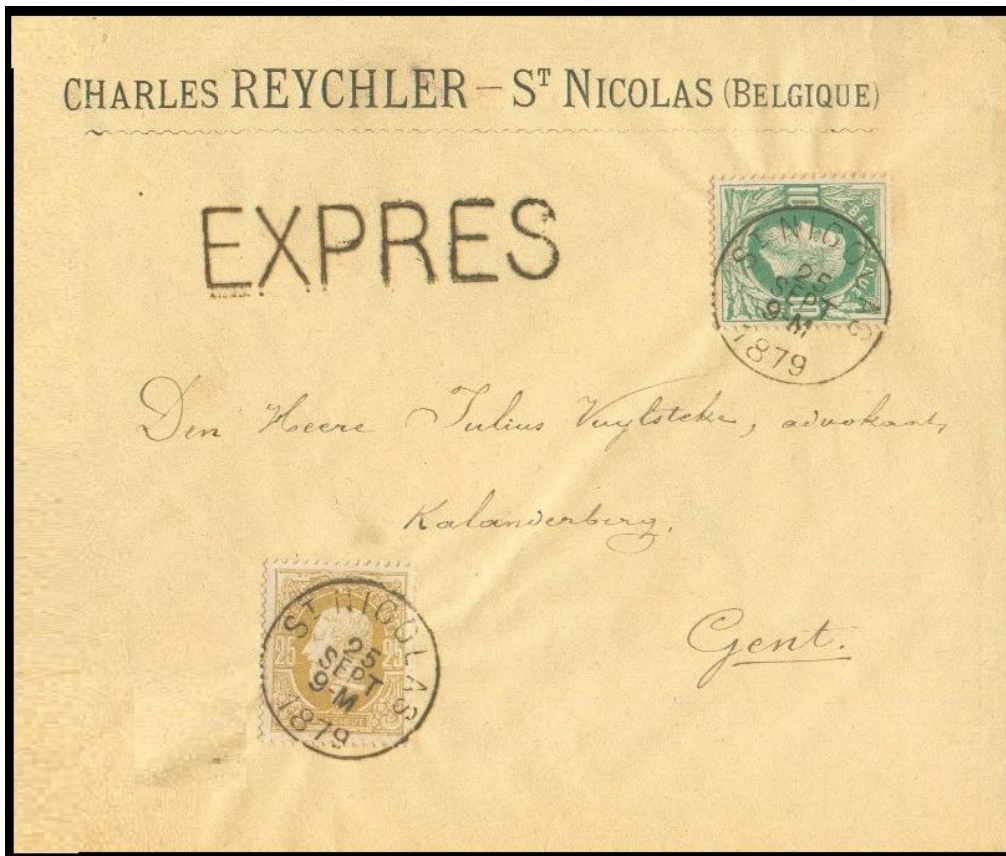


*Chemin de fer*



*Exprès*

EXPRES



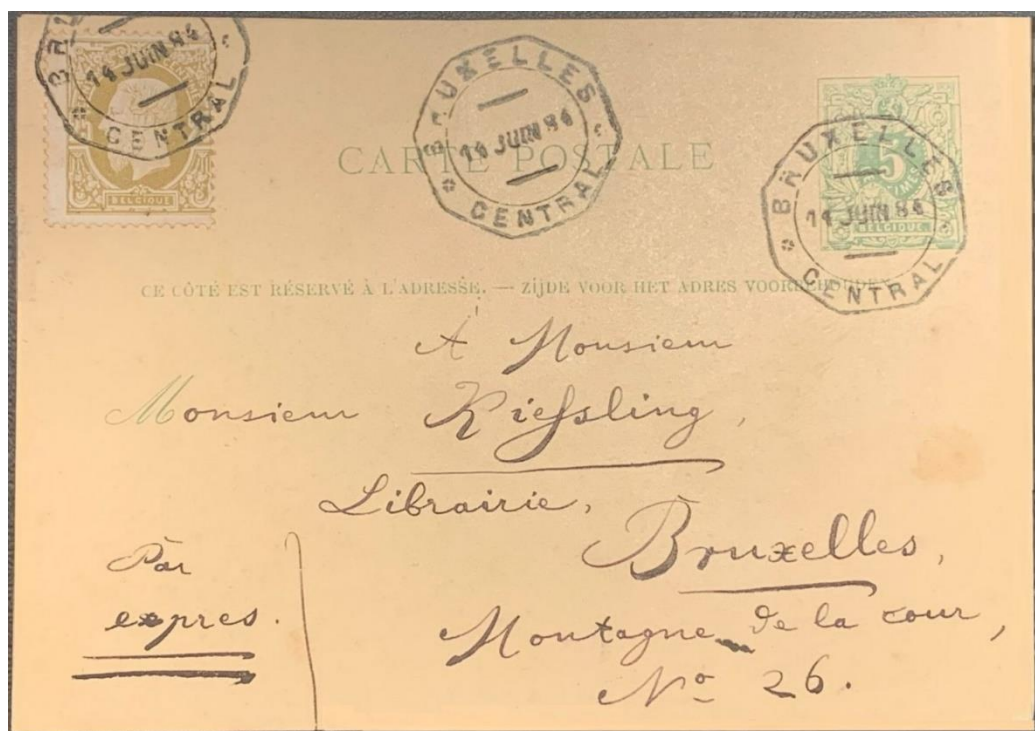
Lettre exprès expédiée de St-Nicolas (Waes) (Prov de Flandre Orientale),  
le 25 septembre 1879 vers Gent.  
Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-06-1870 au 31-10-1879 = 10 c.  
Droit fixe d'exprès, même période = 25 c.



Lettre expresse expédiée de St-Josse-ten-Noode (Bruxelles), le 26 juillet 1883 vers Gand.  
 Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-06-1870 au 31-05-1916 = 10 c.  
 Droit fixe d'expres, même période = 25 c.

Carte postale  
 expresse expédiée de  
 Bruxelles (central),  
 le 11 juin 1884 vers  
 la ville.

Tarif de la carte  
 postale simple en  
 service intérieur, du  
 01-11-1879 au 31-  
 05-1916 = 5 c.  
 Droit fixe d'expres,  
 même période =  
 25c.







Carte postale exprès expédiée de Bruxelles (Bourse), le 31 octobre 1883 vers la ville.  
Tarif de la carte postale simple en service intérieur, du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 5 c.  
Droit fixe d'exprès, même période = 25 c.

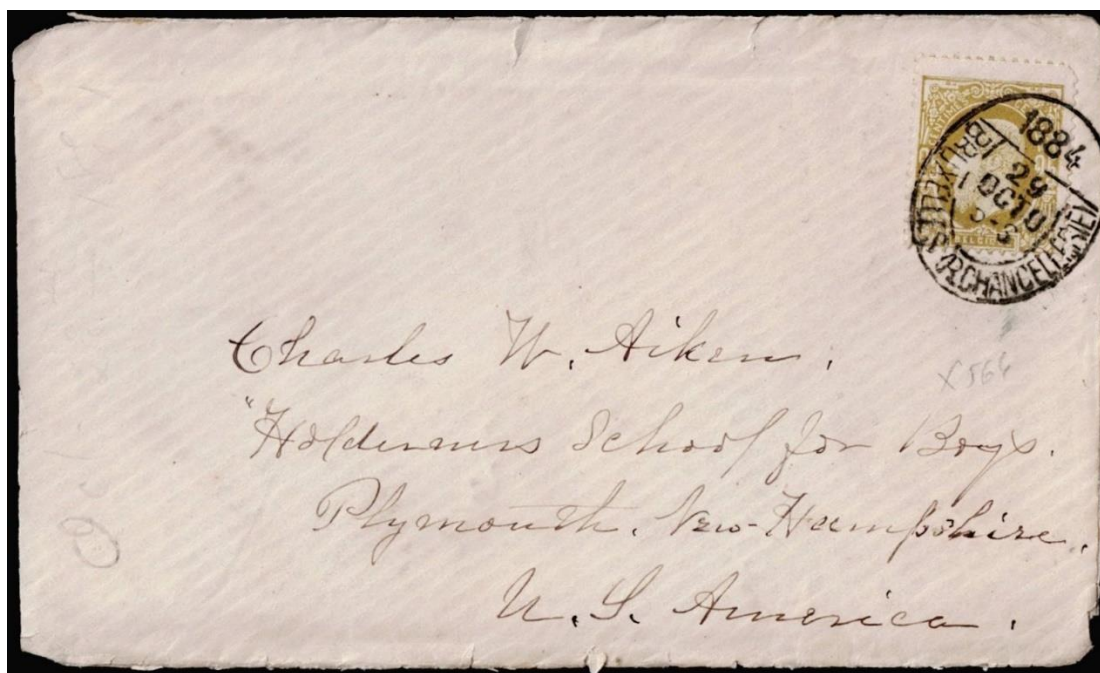
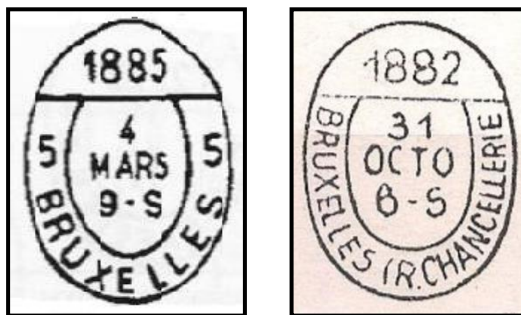


Lettre exprès expédiée d'Anvers (Station), le 12 octobre 1883 vers la ville.  
Tarif de la lettre en service intérieur de 15,1 à 30 gr, du 01-06-1870 au 31-05-1916 = 20 c.  
Droit fixe d'exprès, même période = 25 c.

## Oblitération en usage pour les imprimés

A l'origine, les oblitérations elliptiques étaient destinées à annuler les imprimés avec les marques « PP - port payé » ou « PD - port destination » logées dans la partie supérieure de l'oblitération.

A partir de 1881, ces cachets furent modifiés par la suppression des lettres PP et PD et remplacés par le millésime. Ces cachets ne furent employés qu'à Bruxelles et Bruxelles (R. Chancellerie).



Lettre expédiée de Bruxelles le 29 octobre 1884 vers Plymouth (Etats-Unis).

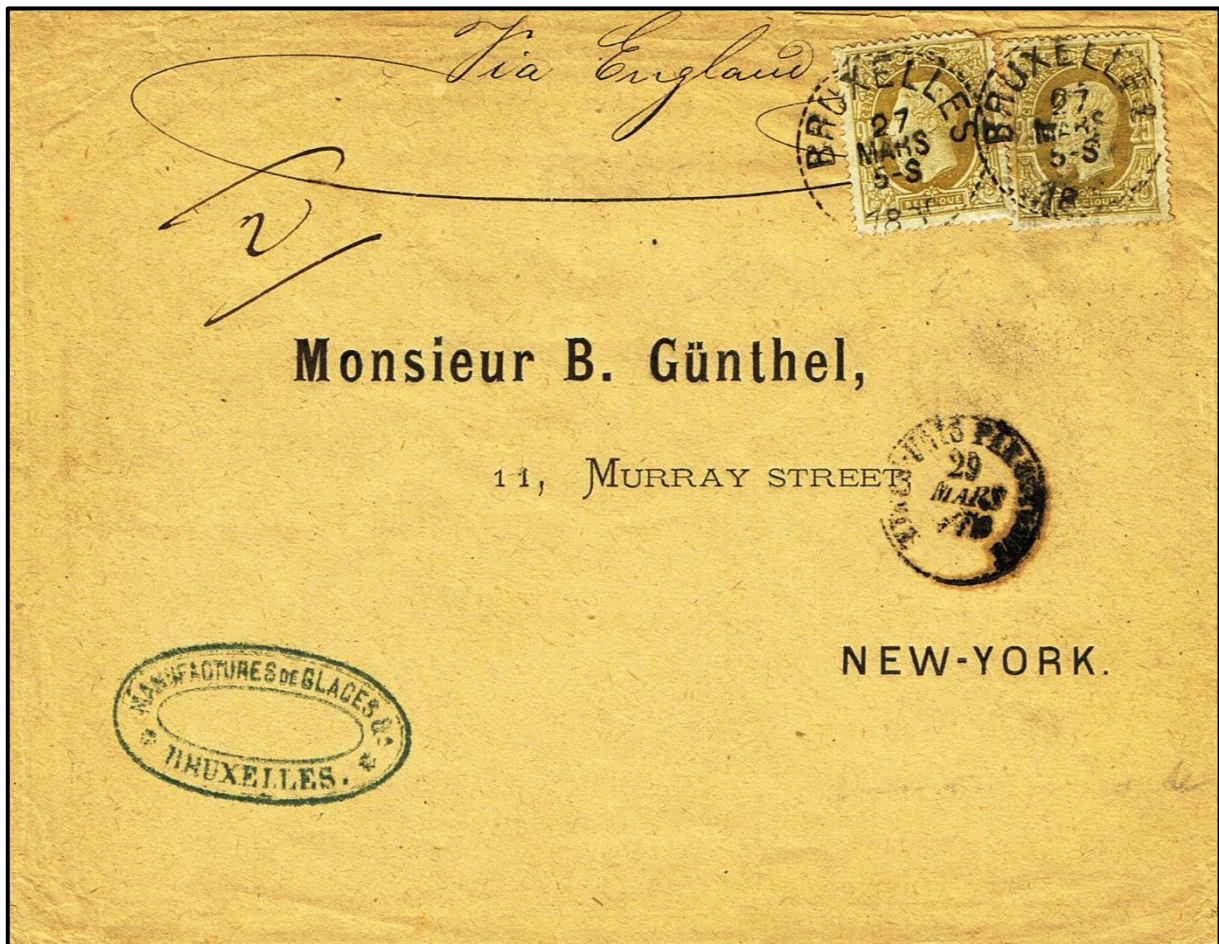
Tarif de la lettre en service international Zone 1,  
tarif UPU, du 01-04-1879 au 30-06-1892 = par 15 gr, 25 c.



**Oblitération avec cercle en pointillés**



Cercle formé de traits noirs, exemplaires rencontrés entre mars 1880 et mai 1885



Lettre expédiée de Bruxelles, le 29 mars 1880 vers New-York (Etats-Unis).

Tarif de la lettre en service international Zone 1,

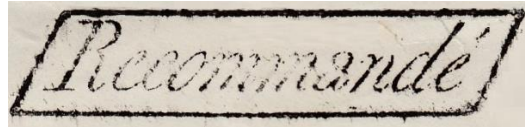
tarif UPU, du 01-04-1879 au 30-06-1892 = par 15 gr, 25 c. ; ici plus de 15 gr => 2 ports de 25 c.

Vu la demande de l'envoyeur, le pli est dirigé via l'Angleterre et la voie de Southampton.



**Recommandé**

**Griffe :**

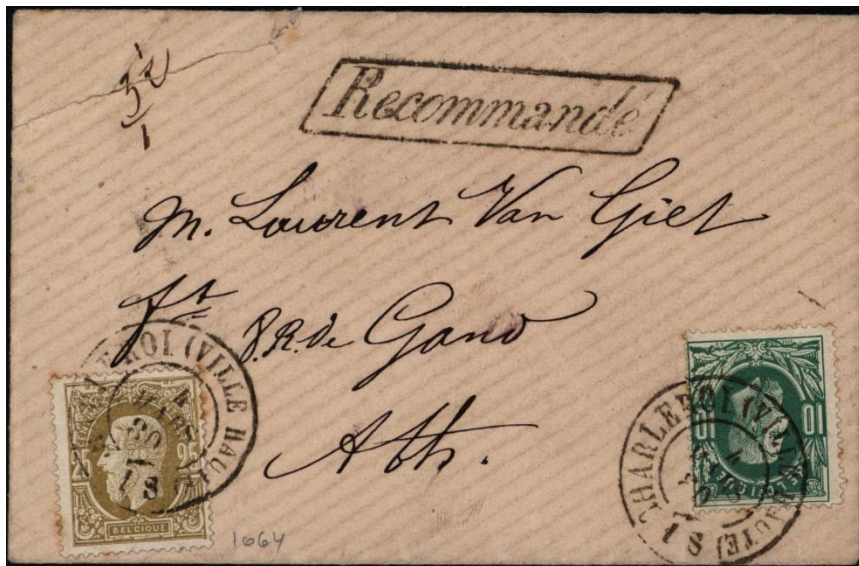


Lettre recommandée expédiée de Huy (Liège), le 13 juillet 1877 vers Bruxelles.  
Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-07-1849 au 31-05-1916 = 10 c.  
Droit fixe de recommandation, du 01-07-1849 au 30-10-1879 = 20 c.

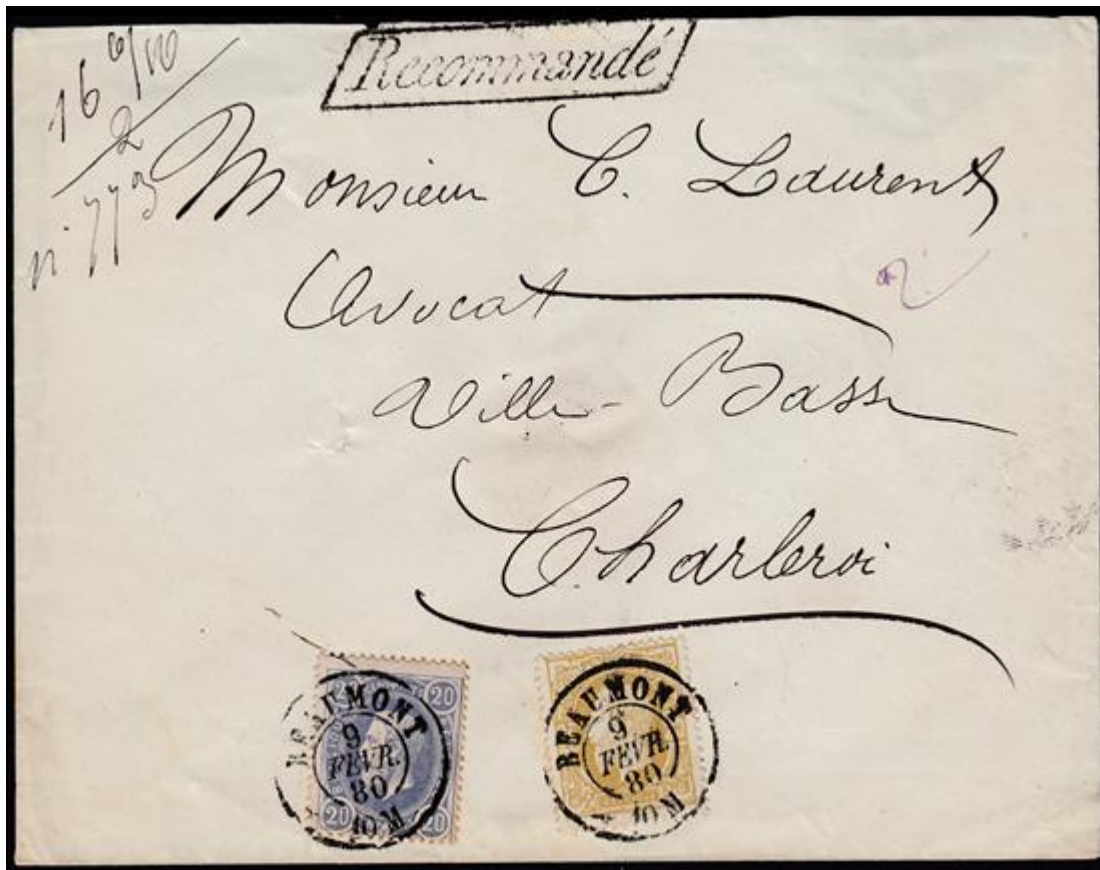




Lettre recommandée expédiée de Renaix (Flandre orientale), le 4 mars 1878 vers Celles (Hainaut).  
Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-07-1849 au 31-05-1916 = 10 c.  
Droit fixe de recommandation, du 01-07-1849 au 30-10-1879 = 20 c.



Lettre recommandée expédiée de Charleroi (Ville-haute), le 4 mars 1880 vers Ath (Hainaut).  
Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 10 c.  
Droit fixe de recommandation, même période = 25 c.



Lettre recommandée de 16 gr, expédiée de Beaumont (Hainaut), le 9 février 1880 vers Charleroi.  
Tarif de la lettre en service intérieur de 15,1 à 30 gr, du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 10 c.  
Droit fixe de recommandation, même période = 25 c.



Lettre recommandée expédiée de Verviers (Prov. Liège), le 24 décembre 1877 vers Roubaix (France).  
Tarif U.G.P. de la lettre internationale par 15 gr, du 01-01-1876 au 31-03-1879 = 25 c.  
Droit fixe de recommandation, même période = 20 c.



## Les Belgolâtres

Lettre recommandée  
expédiée de Mons (Hainaut),  
le 20 mars 1877 vers Saint-  
Laurent (Gard-France) sans  
autre précision.

Tarif U.G.P. de la lettre  
internationale par 15 gr, du  
01-01-1876 au 31-03-1879 =  
25 c.

Droit fixe de  
recommandation, même  
période = 20 c.

Recherche pour retrouver le  
destinataire

Les services de la poste  
française ont vainement  
cherché à délivrer le courrier  
:

Le recommandé est déposé  
le 29 mars à 15h au bureau  
de Mons, il est dirigé vers  
Mons (Station) et transite le  
même jour par le bureau  
(Belgique à Quiévrain). On  
le retrouve le 30 mars dans  
l'ambulant de Lyon à  
Marseille. Il arrive à  
Marsillargues le 31 pour une  
distribution au village de  
Saint-Laurent Aigouze.

Malheureusement la  
Congrégation n'est pas  
connue et le même jour le  
courrier quitte  
Marsillargues. Il emprunte  
l'ambulant de Tarascon à

Cette (actuellement Sète) pour arriver à Lunel toujours le 31. Le pli est alors dirigé sur Ganges pour Saint-Laurent le Minier. Mais à Ganges les 3, 4 et 5 avril les destinataires ne sont pas connus et l'envoi reprends l'ambulant de Sète à Tarascon puis celui de Marseille à Lyon pour arriver à Avignon le 5 avril. Près de Roquemaure existe un Saint-Laurent des Arbres mais même souci « destinataire inconnu ». Le document quitte Avignon pour Uzès, puis Lussan le 7 avril pour Saint-Laurent-la-Vernède. Hélas, même constatation et il reprend la route le 10 pour Pont-St-Esprit le 11 et le village de Saint-Laurent de Carnols.

Toujours pas de Congrégation dans ce village, le recommandé est dirigé vers Uzès les 12 et 13 avril ou la décision est prise de le renvoyer à l'expéditeur. Il est transféré dans les ambulants Marseille à Lyon le 13, puis le 14 Marseille à Paris et Paris à Lille pour arriver à Mons (Station) le 15 avril. L'expéditeur a mentionné dans le coin supérieur gauche : Reçu en retour le 25 avril.







Lettre recommandée expédiée d'Arlon (Prov. Luxembourg), le 27 février 1882 vers Bordeaux (France).  
Tarif U.P.U. de la lettre internationale par 15 gr, du 01-04-1879 au 30-06-1892 = 25 c.  
Droit fixe de recommandation pays de la Zone 1, même période = 25 c.  
Cachet de transit : Erquelinnes à Paris.



Lettre recommandée expédiée de St Josse-ten-Noode (Bruxelles), le 14 juillet 1881  
vers Bordeaux (France).  
Tarif U.P.U. de la lettre internationale par 15 gr, du 01-04-1879 au 30-06-1892 = 25 c.  
Droit fixe de recommandation pays de la Zone 1, même période = 25 c.  
Cachet de transit : Valenciennes à Paris





Lettre pesante et recommandée expédiée de Bruxelles, le 8 mai 1880 vers Buenos Aires (Argentine).

Tarif U.G.P. de la lettre internationale par 15 gr, du 01-04-1879 au 30-06-1892 = 40 c.

Pour 35 gr = 3 ports ou 1,20 Frs.

Droit fixe de recommandation pays de la Zone 2, même période = 25 c.

Cachet de transit : Angleterre- Ouest 1 ou 2. Arrivée à Buenos Aires le 17 juin 1880.

**Etiquette :**



1882-1894, format 39x11. Le R mesure 8 mm de haut, le texte 13 mm, dentelure 11



1892-1901, Le R mesure 8 mm de haut, le texte 12 mm, dentelure 11



Lettre recommandée expédiée de Basècles (Hainaut),  
le 23 janvier 1884 vers Fontaine-l'Evêque (Hainaut).  
Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 10 c.  
Droit fixe de recommandation, même période = 25 c.





Lettre recommandée expédiée de Bruxelles (Est), le 7 novembre 1883 vers la ville.  
Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 10 c.  
Droit fixe de recommandation, même période = 25 c.  
Mention manuscrite : retour à l'expéditeur.

Règlement administratif n° 871 du 27 octobre 1868 ;

« Les envois chargés non distribués pour tout autre motif que le refus du destinataire et les objets recommandés non distribués pour une cause quelconque, sont renvoyés comme rebut directement aux expéditeurs, par l'intermédiaire du bureau d'origine avec le motif de non distribution indiqué au dos des objets. »



Lettre recommandée expédiée de Lens (Hainaut), le 16 septembre 1884 vers Bruxelles.  
Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 10 c.  
Droit fixe de recommandation, même période = 25 c.

Le destinataire est absent lors de la présentation car il se trouve à Baden-Baden en Allemagne. Le courrier est réexpédié vers cette localité mais le tarif est différent et il manque 15 c. (T 0.15) ou 12 pfennig X 2 pour insuffisance = 25 pfennig (en bleu)



Les Belgolâtres



Lettre (entier postal) recommandée expédiée de Solre-sur-Sambre (Hainaut), le 13 aout 1883 vers Ham-sur-Heure (Hainaut).

Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 10 c.

Droit fixe de recommandation, même période = 25c.

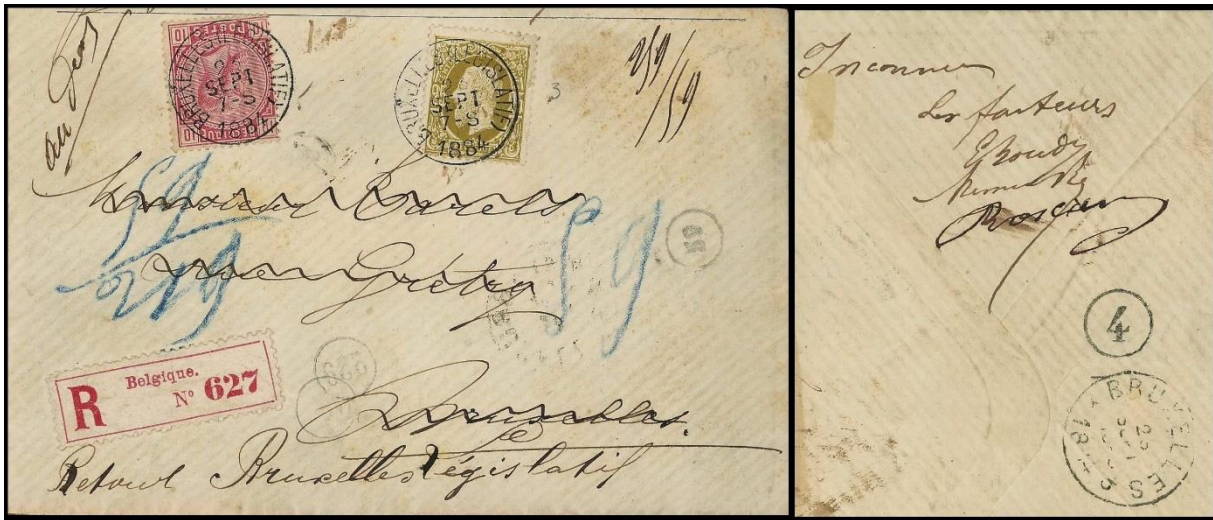
Lettre recommandée expédiée de Tournai (Hainaut), le 5 octobre 1884 vers Mons (Hainaut).

Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 10 c.

Droit fixe de recommandation, même période = 25c.







Lettre recommandée expédiée de Bruxelles (Législatif), le 23 septembre 1884 vers la ville.  
 Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 10 c.  
 Droit fixe de recommandation, même période = 25 c.  
 Mention manuscrite : Inconnu – Les facteurs ...



Lettre recommandée expédiée de Nandrin (Prov. Liège), le 27 octobre 1884 vers Hermalle-sous-Huy (Liège).

Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 10 c.

Droit fixe de recommandation, même période = 25 c.

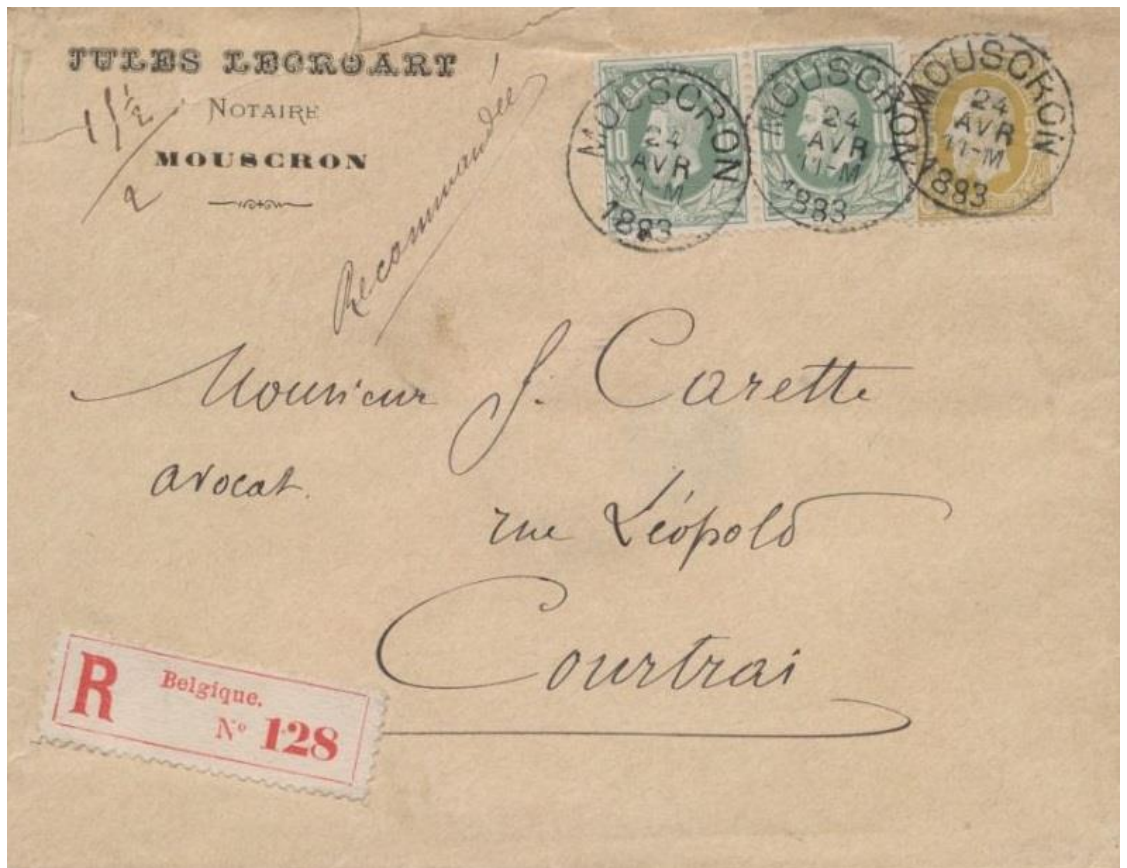
Le pli est transféré à Val-St-Lambert (Liège) car le destinataire y réside momentanément.

Départ de Huy le 27 vers Liège (Guillemins), puis Engis et Val-St-Lambert.



*Les Belgolâtres*

Lettre recommandée expédiée de Mouscron (Hainaut), le 24 avril 1883 vers Courtrai (Flandre Occidentale).  
Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 10 c.  
Droit fixe de recommandation, même période = 25 c.  
La lettre pèse 15,5 gr le tarif est donc double = 20 c.



Lettre recommandée expédiée de Bruxelles (Rue de la Chancellerie), le 2 octobre 1883 vers Seneffe (Hainaut).

Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 10 c.  
Droit fixe de recommandation, même période = 25 c.  
La lettre pèse 39 gr ou 3 ports = 30 c.

Les Belgolâtres



Lettre recommandée expédiée de Malines (Anvers), le 15 septembre 1883 vers Tervuren (Brabant flamand). Tarif de la lettre en service intérieur jusqu'à 15 gr, du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 10 c.  
Droit fixe de recommandation, même période = 25 c.  
La lettre pèse 70 gr ou 5 ports = 50 c.



Lettre recommandée expédiée de Bruxelles, le 24 avril 1884 vers Paris (France). Tarif de la lettre en service international, jusqu'à 15 gr, zone 1 du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 25 c.  
Droit fixe de recommandation, même période = 25 c.  
La lettre pèse 53 gr d'où 4 ports ou 1 Fr.



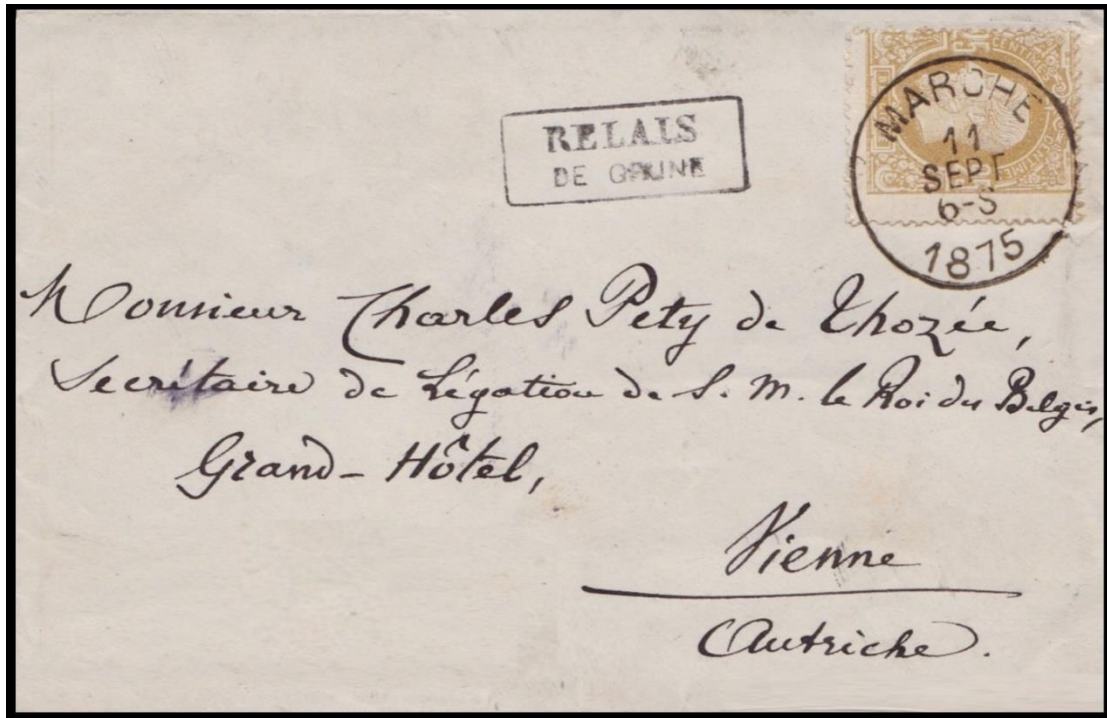


Lettre recommandée expédiée de Bruxelles (Rue de la Chancellerie), le 8 juin 1884 vers Genève (Suisse).

Tarif de la lettre en service international, jusqu'à 15 gr, zone 1 du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 25 c.

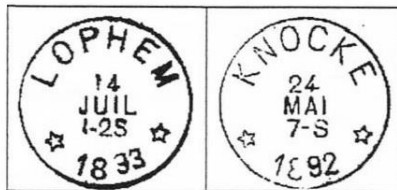
Droit fixe de recommandation, même période = 25 c.

Transit par : Valenciennes à Paris puis Paris à Lyon et ambulant Suisse.



Lettre expédiée de Grune (bureau relais de la province du Luxembourg),  
le 11 septembre 1875 vers Vienne (Autriche).

Tarif en service international, jusqu'à 15 gr, zone 1 du 01-11-1879 au 31-05-1916 = 25 c.  
Le bureau d'origine appose sa griffe et le bureau comptable de Marche annule le timbre.





Roulette



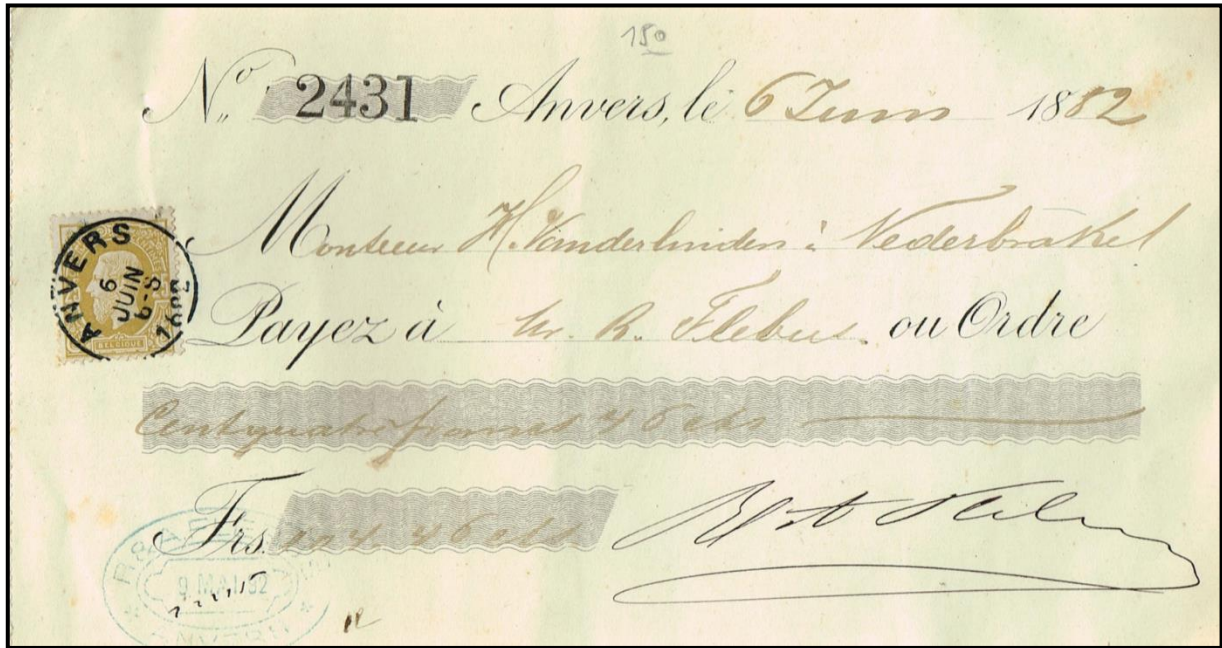
Rural 18 barres



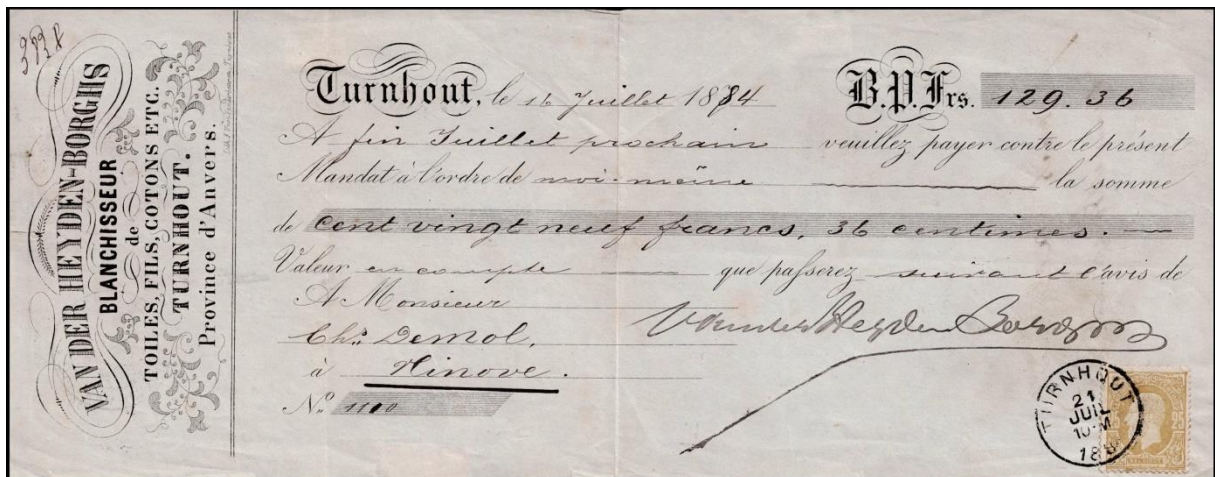
Télégraphe



Reçu et effet de commerce

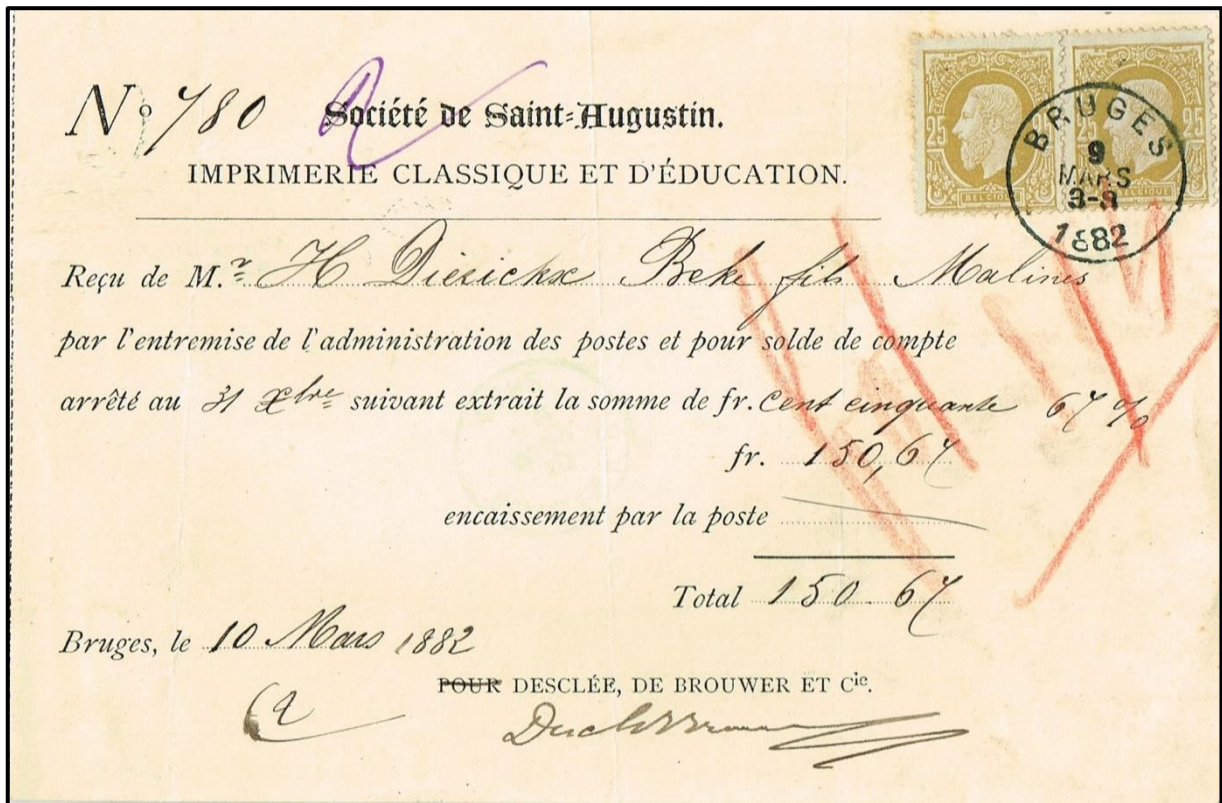


Effet de commerce établi à Anvers le 6 juin 1882 pour un montant de 104,46 Frs.  
Tarif du 01-11-1879 au 31-10-1920 : par 100 Frs ou fraction de 100 jusqu'à 1.000 Frs : 10 c.  
Taxe minimum : 25 c.

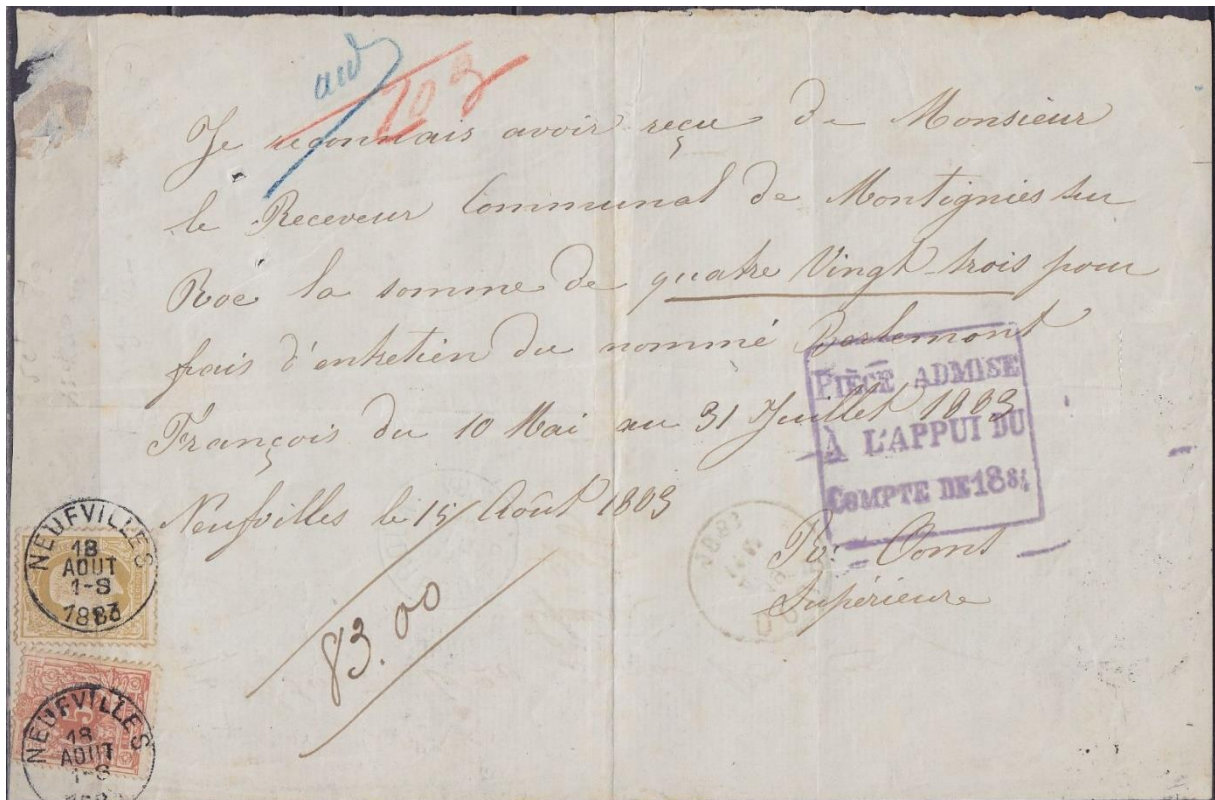


Mandat établi à Turnhout, le 21 juillet 1884 pour un montant de 126,36 Frs.  
Tarif du 01-11-1879 au 31-10-1920 : par 100 Frs ou fraction de 100 jusqu'à 1.000 Frs : 10 c.  
Taxe minimum : 25 c.



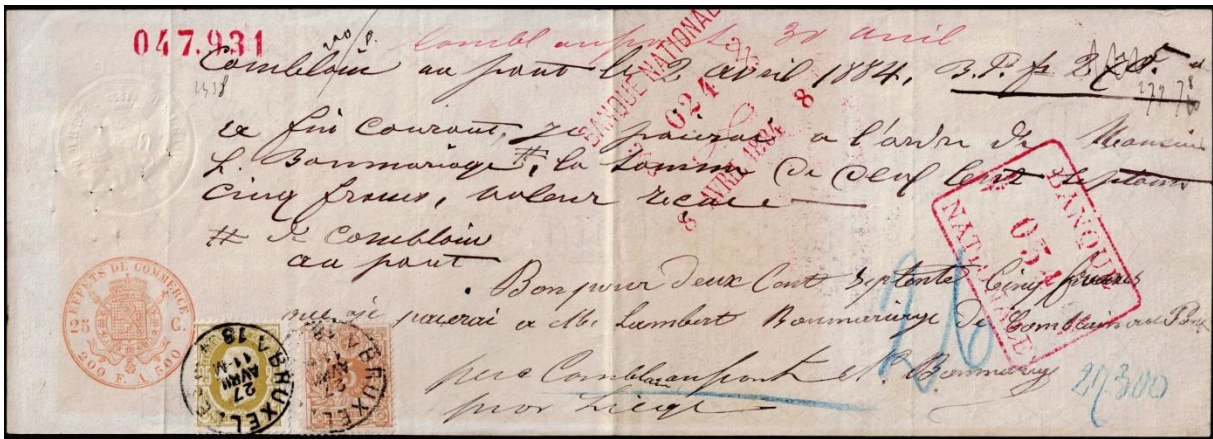


Reçu de 150,67 Frs établi à Bruges, le 9 mars 1882 pour Malines.  
Tarif du 01-11-1879 au 28-02-1888 : de 50,01 à 100 Frs = 30 c.  
Par 100 Frs ou fraction de 100 en plus 20 c.

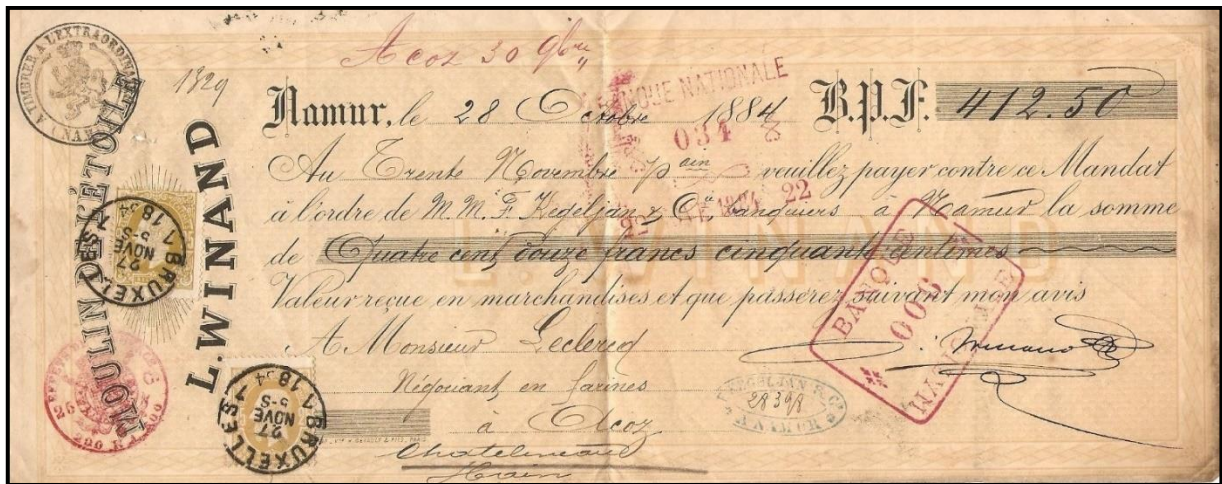


Reçu de 83 Frs établi à Neufvilles (Prov. Hainaut), le 18 aout 1883.  
Tarif du 01-11-1879 au 28-02-1888 : de 50,01 à 100 Frs = 30 c.

Les Belgolâtres



Effet de commerce de 275 Frs établi à Bruxelles, le 9 mars 1884.  
 Tarif du 01-11-1879 au 31-10-1920 : par 100 Frs ou fraction de 100 Frs : 10 c.  
 Soit 3 X 10 c.

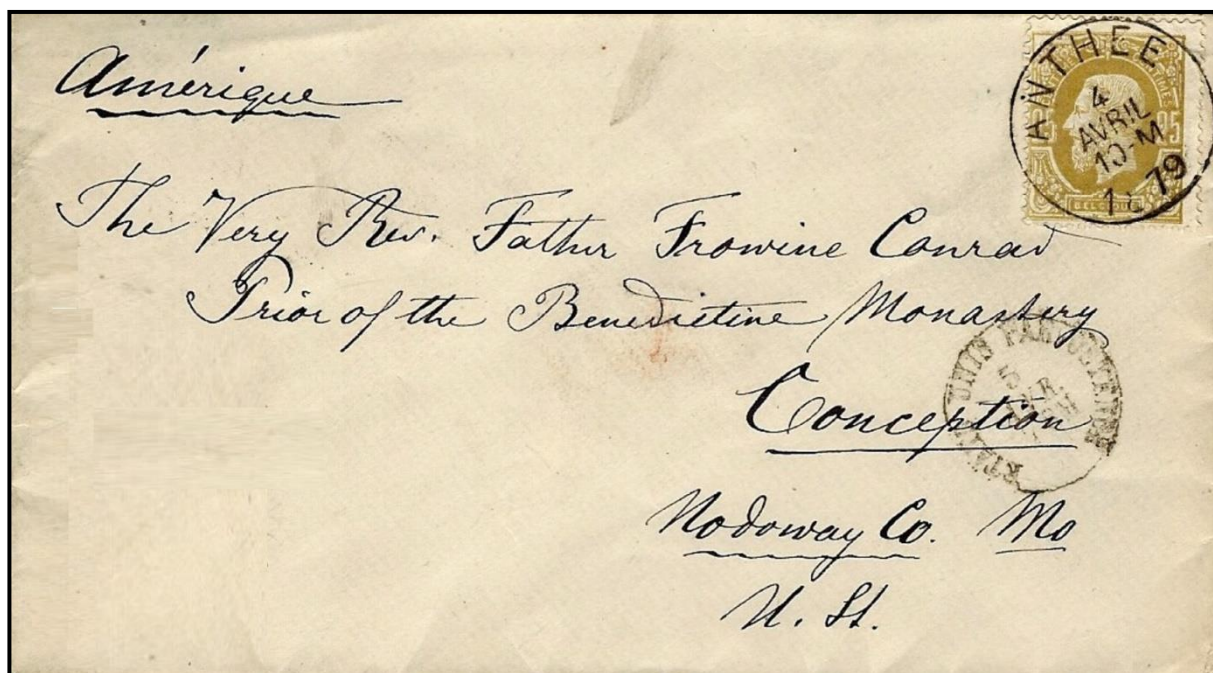


Effet de commerce de 412,50 Frs établi à Bruxelles, le 27 novembre 1884.  
 Tarif du 01-11-1879 au 31-10-1920 : par 100 Frs ou fraction de 100 Frs : 10 c.  
 Soit 5 X 10 c.



## 4. Tarifs internationaux

### Les ports



Lettre expédiée d'Anthée (Prov. de Namur), le 4 avril 1879 vers  
Conception (Comté de Nodoway-Etats-Unis).

Tarif de la lettre en service international Zone 1, tarif UPU, du 01-04-1879 au 30-06-1892 = par 15 gr =  
25 c.

Cachet de transit « Etats-Unis par Ostende »

1er juillet 1875 : port de la lettre de 15gr pour les pays de l'Union Générale des Postes.

Allemagne, Autriche-Hongrie, Danemark, Egypte, Espagne, USA, Royaume-Uni, Grèce, Italie,  
Luxembourg, Norvège, NL, Portugal, Roumanie, Russie, Finlande, Serbie, Suède, Suisse, Turquie.  
(La liste s'agrandira au fil des années)

1er janvier 1876 : lettre de 15 gr pour la France, nouvel adhérent à l'U.G.P.

*Les Belgolâtres*



Lettre expédiée de Bruxelles, le 2 novembre 1885 vers Boston (Etats-Unis).

Tarif de la lettre en service international Zone 1, tarif UPU, du 01-04-1879 au 30-06-1892 = par 15 gr = 25 c. Dans le cas présent double port.

Cachet de Boston le 18 novembre + transit « Etats-Unis par Ostende »



Lettre expédiée de Charleroi, le 11 février 1885 vers Paris (France).

Tarif de la lettre en service international Zone 1, tarif UPU, du 01-04-1879 au 30-06-1892 = par 15 gr = 25 c. Il y a un 3 dans le coin supérieur gauche = 3 ports.

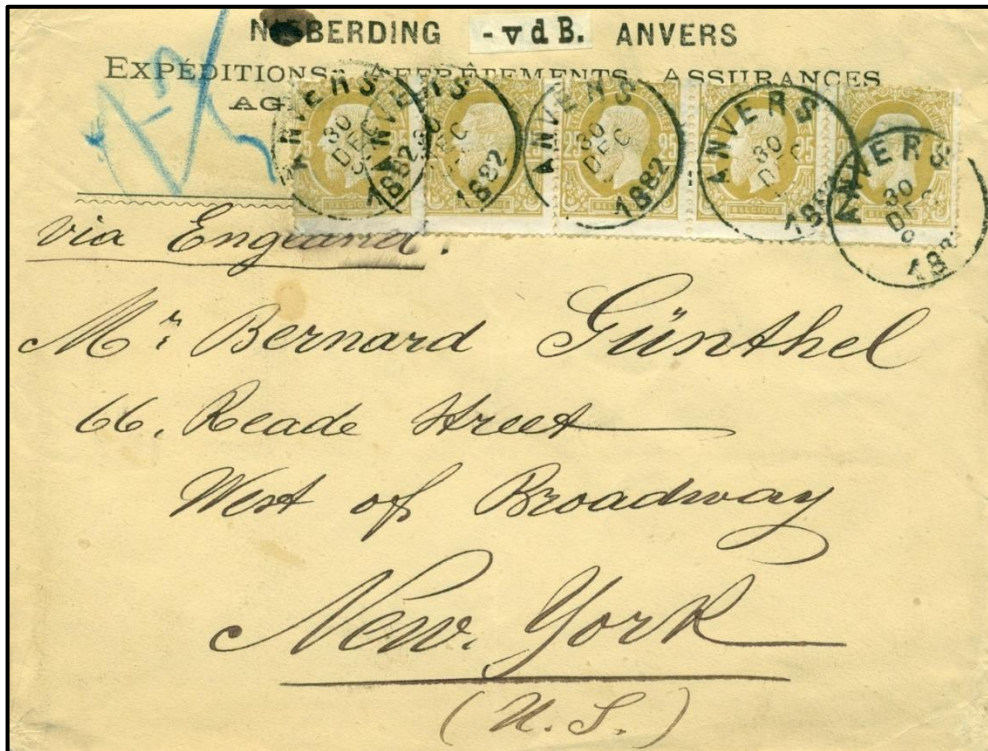
Cachet de transit « Erquelines à Paris »





Lettre expédiée d'Anvers, le 8 mai 1882 vers New-York (Etats-Unis).

Tarif de la lettre en service international Zone 1, tarif UPU, du 01-04-1879 au 30-06-1892 = par 15 gr = 25 c. Dans le cas présent : 4 ports.



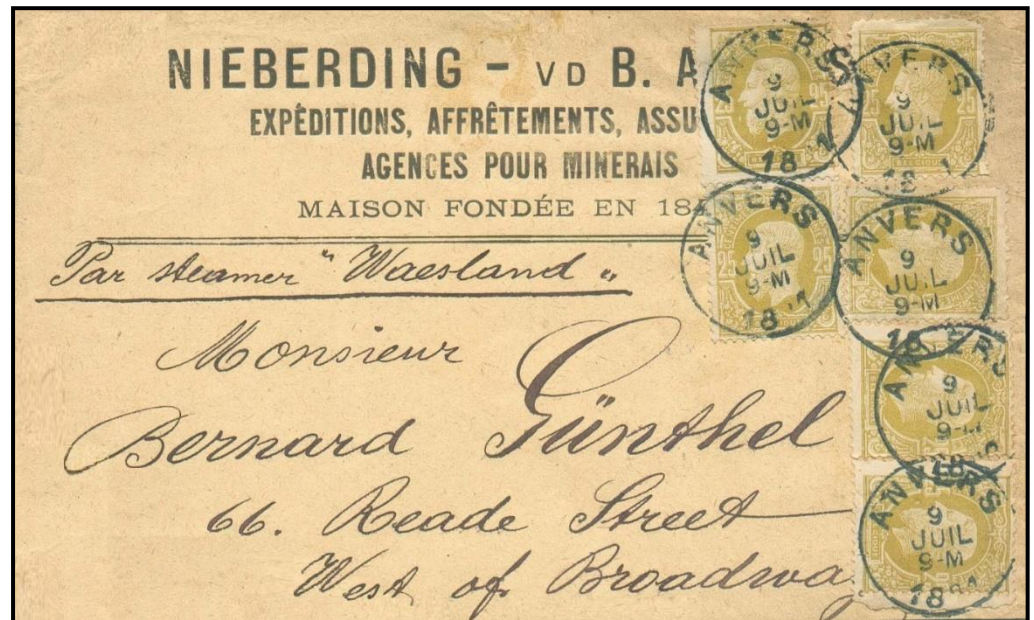
Lettre expédiée d'Anvers, le 30 décembre 1882 vers New-York (Etats-Unis).

Tarif de la lettre en service international Zone 1, tarif UPU, du 01-04-1879 au 30-06-1892 = par 15 gr = 25 c. Dans le cas présent : 5 ports.



Lettre expédiée  
d'Anvers, le 9 juillet  
1881 vers New-York  
(Etats-Unis).

Tarif de la lettre en  
service international  
Zone 1, tarif UPU, du  
01-04-1879 au 30-06-  
1892 = par 15 gr = 25  
c. Dans le cas présent :  
6 ports.



## Union Générale des Postes (U.G.P.)

### Du 01-07-1875 au 31-03-1879

Pour l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark avec l'Islande et les Iles Féroé, l'Egypte, l'Espagne avec Gibraltar, les Etats-Unis, le Royaume-Uni avec Malte, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal avec les iles Açores et Madère, la Roumanie, la Russie avec la Finlande et la Pologne, la Serbie, la Suède, la Suisse ainsi que la Turquie.

### Du 01-01-1876 au 31-03-1879

Pour la France et l'Algérie



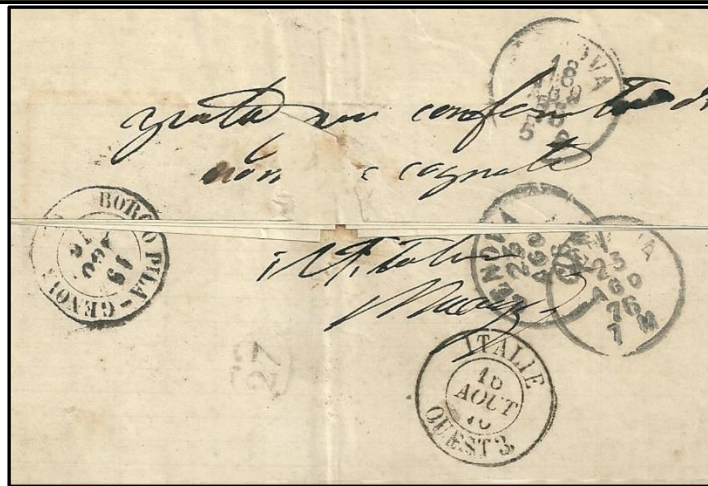
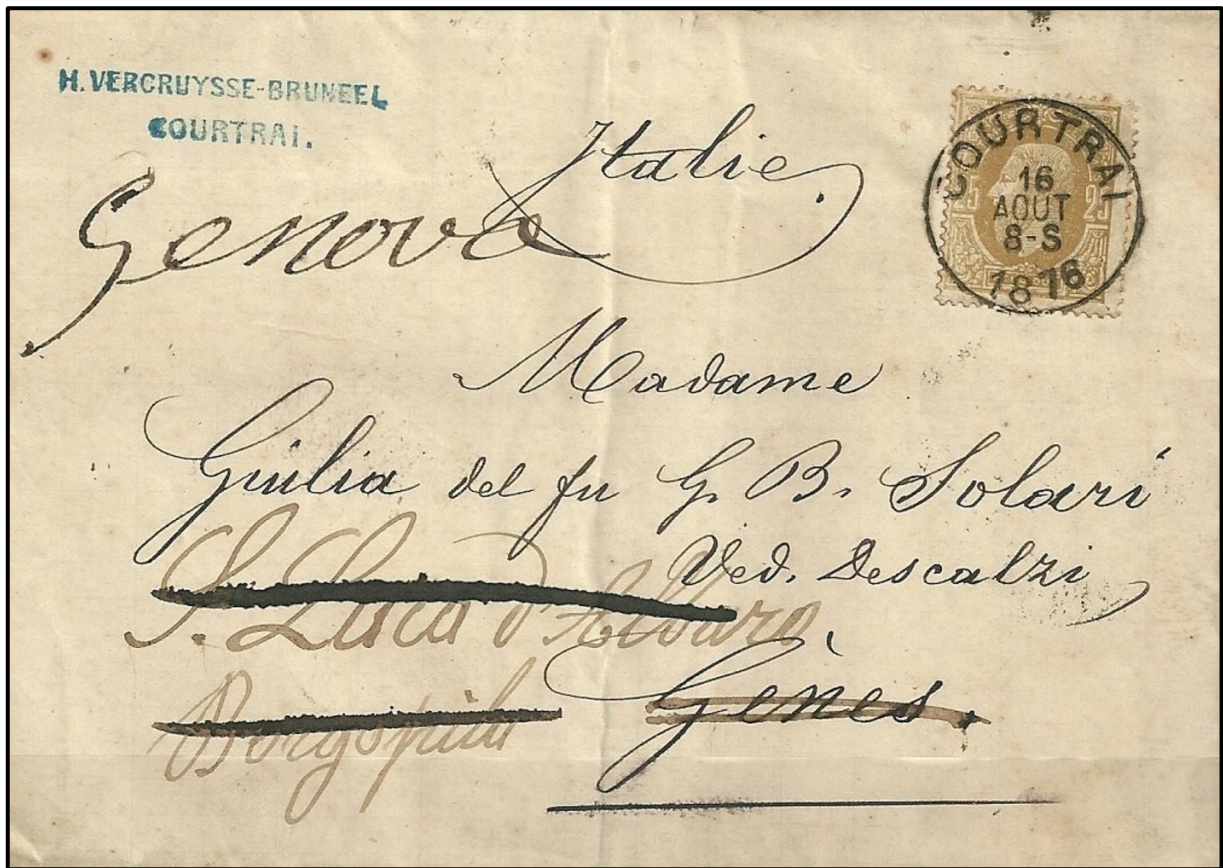
1875 : taxé car pas U.G.P.  
La France adhèrera au 1<sup>er</sup>  
janvier 1876  
Lettre expédiée de  
Bruxelles, le 4 octobre  
1875 vers Valenciennes  
(France).

Tarif de la lettre en  
service international, hors  
UGP, du 01-07-1875 au  
31-03-1879 = par 15 gr =  
30 c.





Lettre de Gand (Flandre orientale), le 22 aout 1878 vers Harkotten (Allemagne).  
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de U.G.P., du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25  
c. Marque de transit : Allemagne – Est 3 et cachet d'arrivée à Glandorf.



Lettre de Courtrai (Flandre occidentale), le 16 aout 1876 vers Gènes (Italie).  
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de U.G.P., du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25  
c. Marque de transit : Italie – Ouest 3 et cachet d'arrivée à Genova.



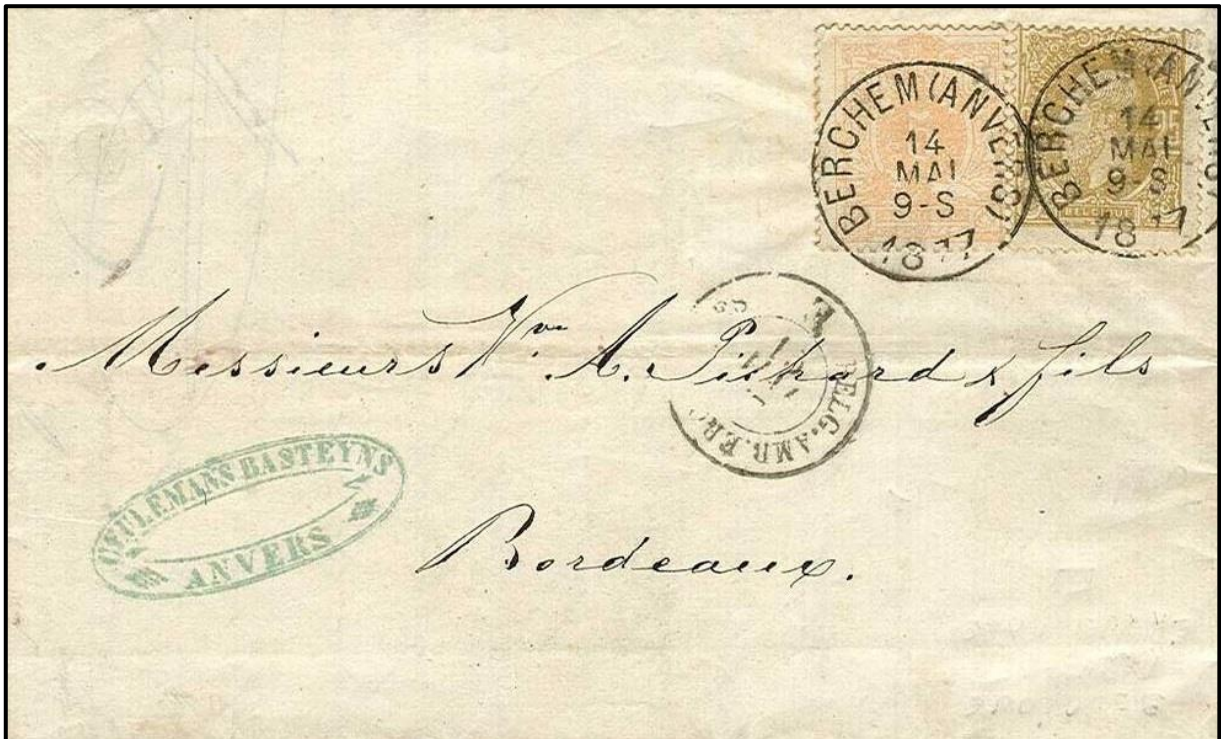


Lettre expédiée d'Iseghem (Prov. Flandre Occidentale), le 8 décembre 1876 vers Wangen (Suisse).  
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de U.G.P.,  
du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25c.



Lettre expédiée de Poperinghe (Flandre occidentale), le 11 aout 1878 vers Moscou (Russie).  
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de U.G.P.,  
du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25 c.





Lettre de Berchem (Anvers), le 14 mai 1877 vers Bordeaux (France).

Tarif de la lettre internationale par 15 gr, d'un membre de U.G.P., du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25 c.

L'expéditeur a affranchi à l'ancien tarif de 30 c.

Transit : « Belg. Amb. Erquelines E ».



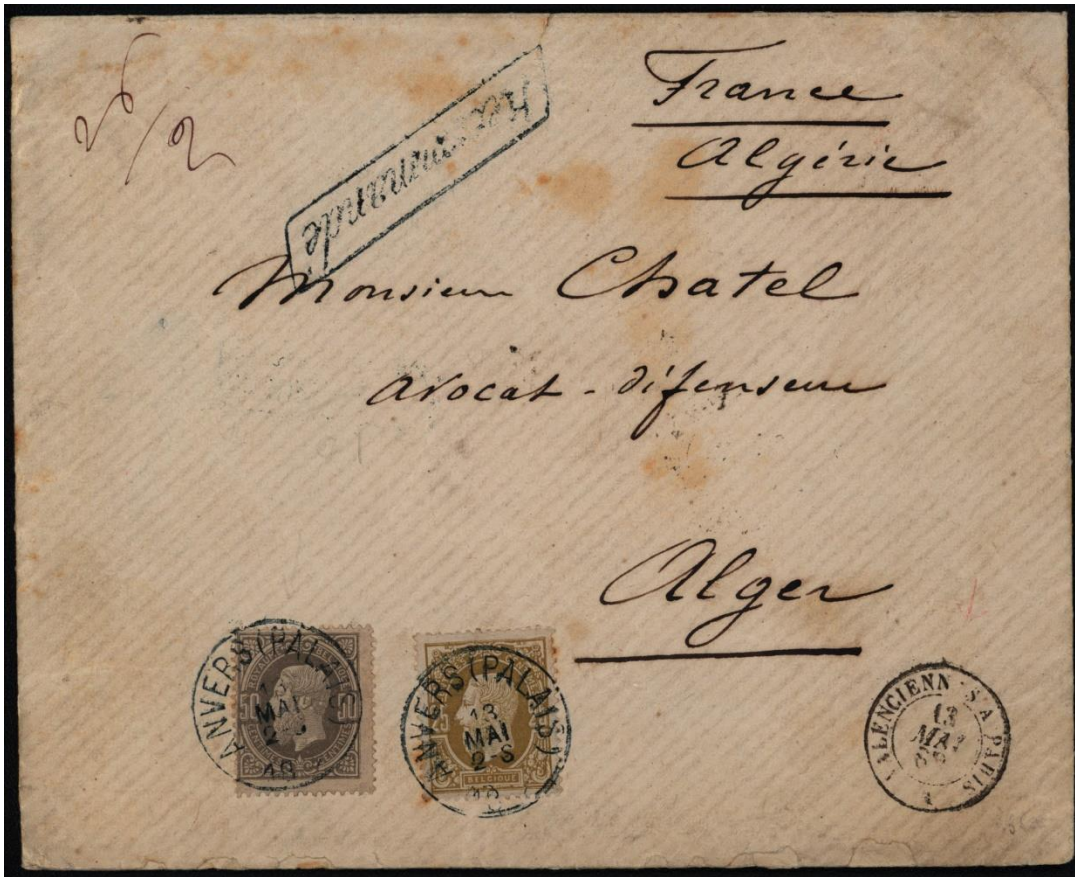
Lettre d'Audegem (Flandre orientale), le 4 décembre 1878 vers Fécamp (France).

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de U.G.P., du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25

c. Boîte rurale (M) d'Audegem et taxe de 10 c.

Transit : « Belg. à Quiévrain C ».

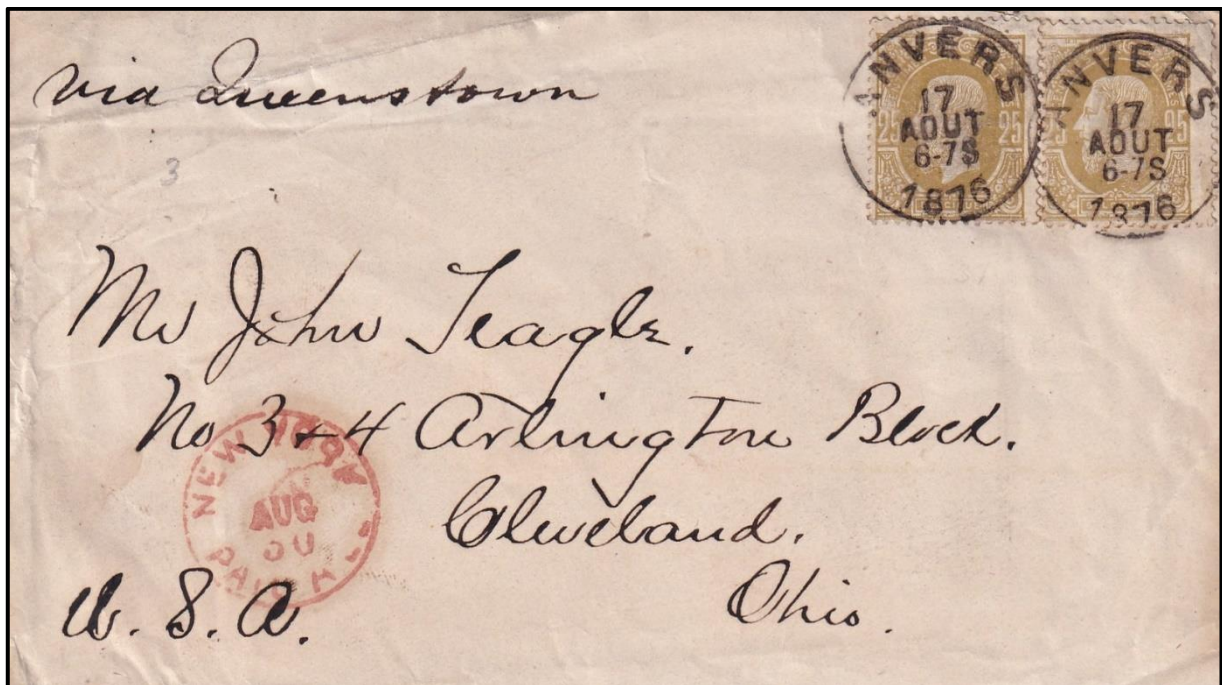




Lettre recommandée expédiée d'Anvers (Palais), le 13 mai 1876 vers Alger (Algérie-française).

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 30 gr, d'un membre de U.G.P., du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 50 c.

Taxe de recommandation même période : 25c.



Lettre expédiée d'Anvers, le 17 aout 1876 vers Cleveland (Etats-Unis).

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de U.G.P., du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 25c.

L'envoi a été affranchi à l'aide de deux timbres n°32 soit 50 c. Nous sommes en présence d'un double port. Par la voie de Queenstown, entrée à New-York le 30 aout.





Lettre expédiée d'Anvers, le 3 octobre 1876 vers Buenos-Aires (Argentine).

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de U.G.P., du 01-07-1875 au 31-03-1878 = 1 Frs. ( Il y a 5 c. de trop).

Par la voie de Bordeaux, marque de transit « Belgique - Amb.-Lil.-Cal. B »



Lettre expédiée d'Anvers, le 15 février 1876 vers Lima (Pérou).

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un non membre de U.G.P., par la voie d'Angleterre par Southampton et Panama, du 01-07-1875 au 31-03-1879 = 1,95 frs.

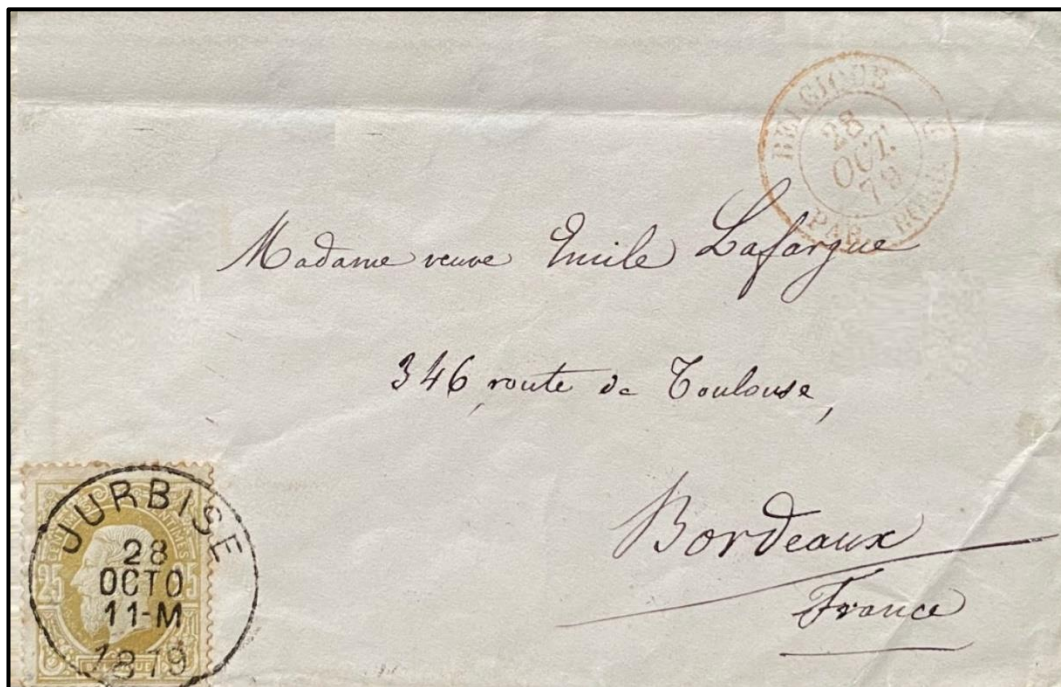


**Union Postale Universelle (U.P.U.)**

À partir du **01-04-1879**, divisée en deux zones jusqu'au **01-06-1881**.

La zone 1 correspond aux nations de l'UGP plus le Monténégro et la Perse par la Mer Noire ou la Mer Caspienne.

La zone 2, le reste du monde.



Lettre de Jurbise (Hainaut), le 28 octobre 1879 vers Bordeaux (France).

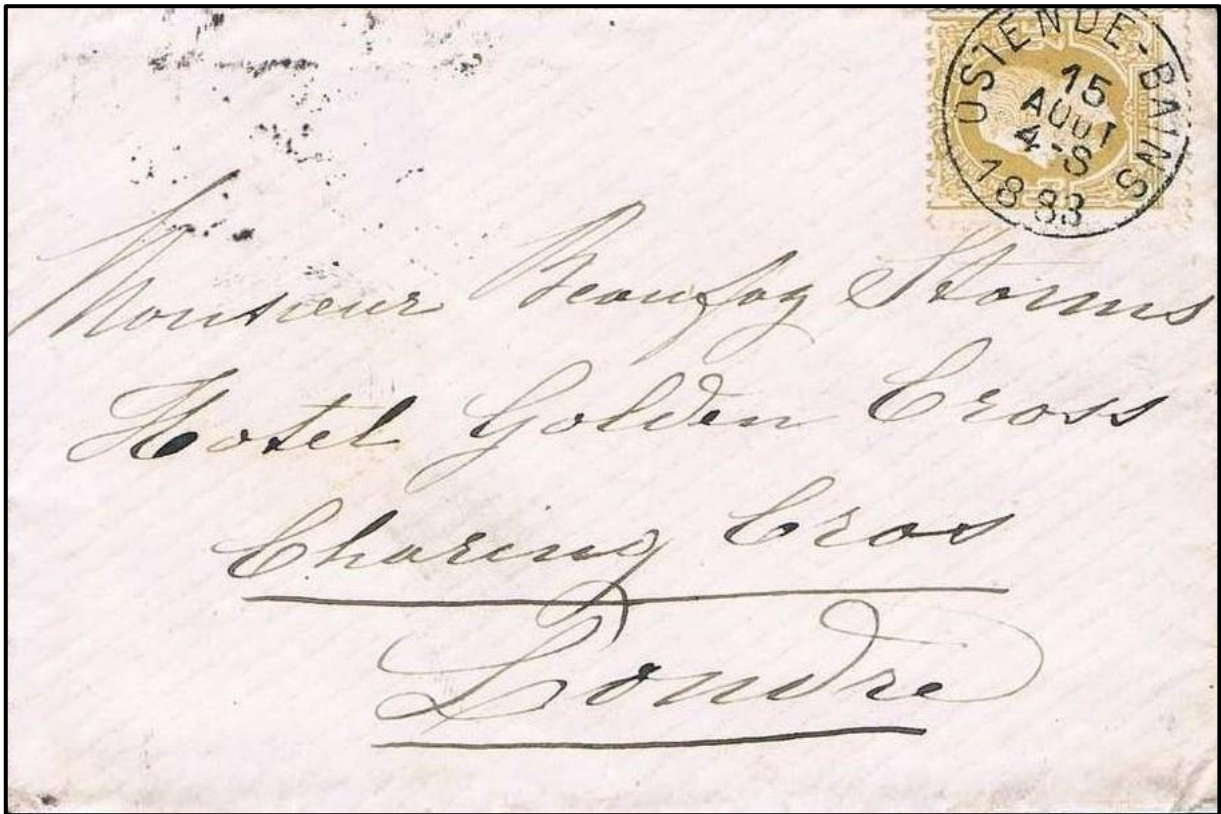
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Postale Universelle, zone 1, (Europe) du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 25 c.

Transit : « Belgique par Bord. D »

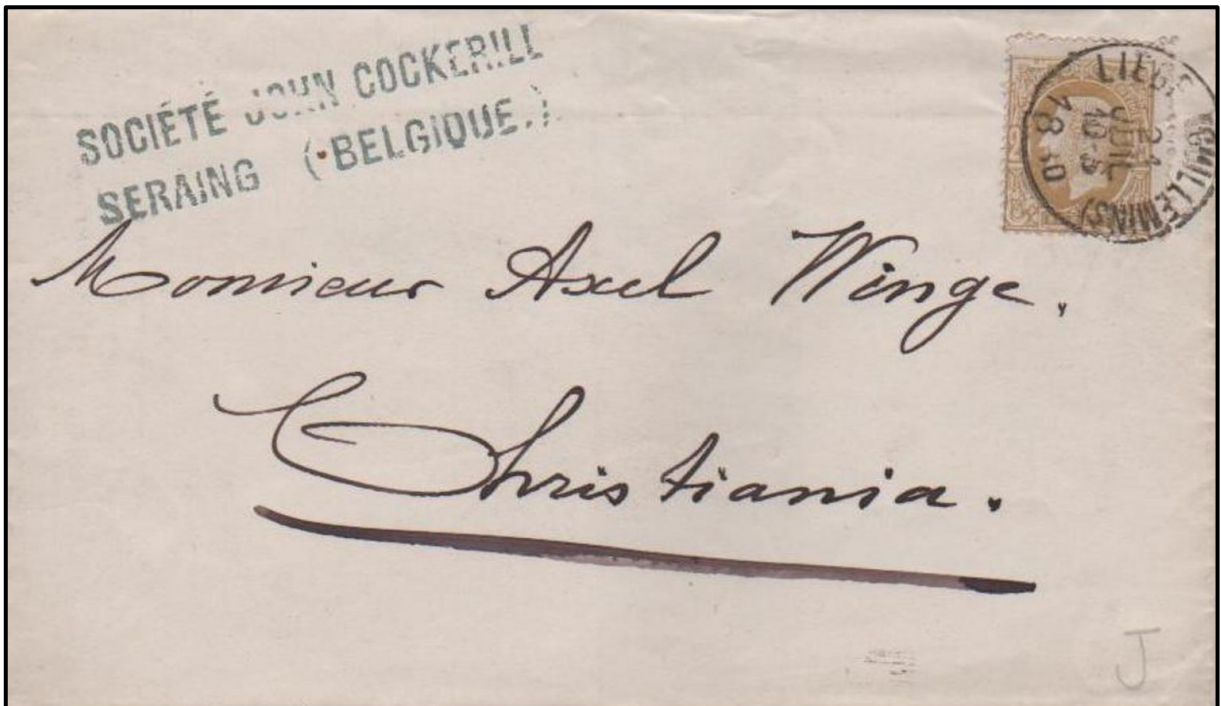
Lettre de Freux (Prov. Luxembourg), le 25 septembre 1881 vers Berlin (Allemagne).

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Postale Universelle, zone 1, (Europe) du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 25 c.





Lettre de Ostende-Bains, le 15 aout 1883 vers Londres (Royaume Uni).  
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Postale Universelle, zone 1,  
(Europe) du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 25 c.



Lettre de Liège (Guillemin), le 21 juillet 1880 vers Christiania (nom ancien d'Oslo en Norvège).  
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Postale Universelle, zone 1,  
(Europe) du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 25 c.





Lettre expédiée de Huy (Liège), le 5 mai 1880 vers Madrid (Espagne).

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Postale Universelle, zone 1, (Europe) du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 25 c.

Document pris en charge par l'ambulant Est 4 (Liège – Erquelinnes) lors de son passage à Huy. Marque de transit : « Belg. à Erquelinnes G ».



Lettre expédiée de Ste Cécile (Prov. Luxembourg), le 29 juillet 1882 vers Gurnigel (Suisse).

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Postale Universelle, zone 1, (Europe) du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 25 c.



Lettre expédiée de Soignies (Hainaut), le 17 septembre 1889 vers Campinas (Brésil).

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, UPU, du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 25 c.

Par la voie de Bordeaux, Paquebot FRS. N°5 de la ligne J. Arrivée à Rio le 11 octobre.





Lettre expédiée de Bruxelles, le 19 avril 1884 vers Mönchen Gladbach (Allemagne).

Tarif de la lettre internationale par 15 gr, d'un membre de l'Union Postale Universelle, zone 1, (Europe)  
du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 25 c.

Dans le cas présent lettre de plus de 15 gr. (2 ports).

Lettre expédiée de  
Bruxelles, le 2  
novembre 1885 vers  
Boston (Etats-Unis).

Tarif de la lettre  
internationale jusqu'à  
30 gr, d'un membre de  
U.P.U., du 01-04-  
1879 au 28-02-1921 =  
50 c. (2 ports).

Transit par : « Etats-  
Unis par Ostende ».  
Arrivée à Boston le 18  
novembre.

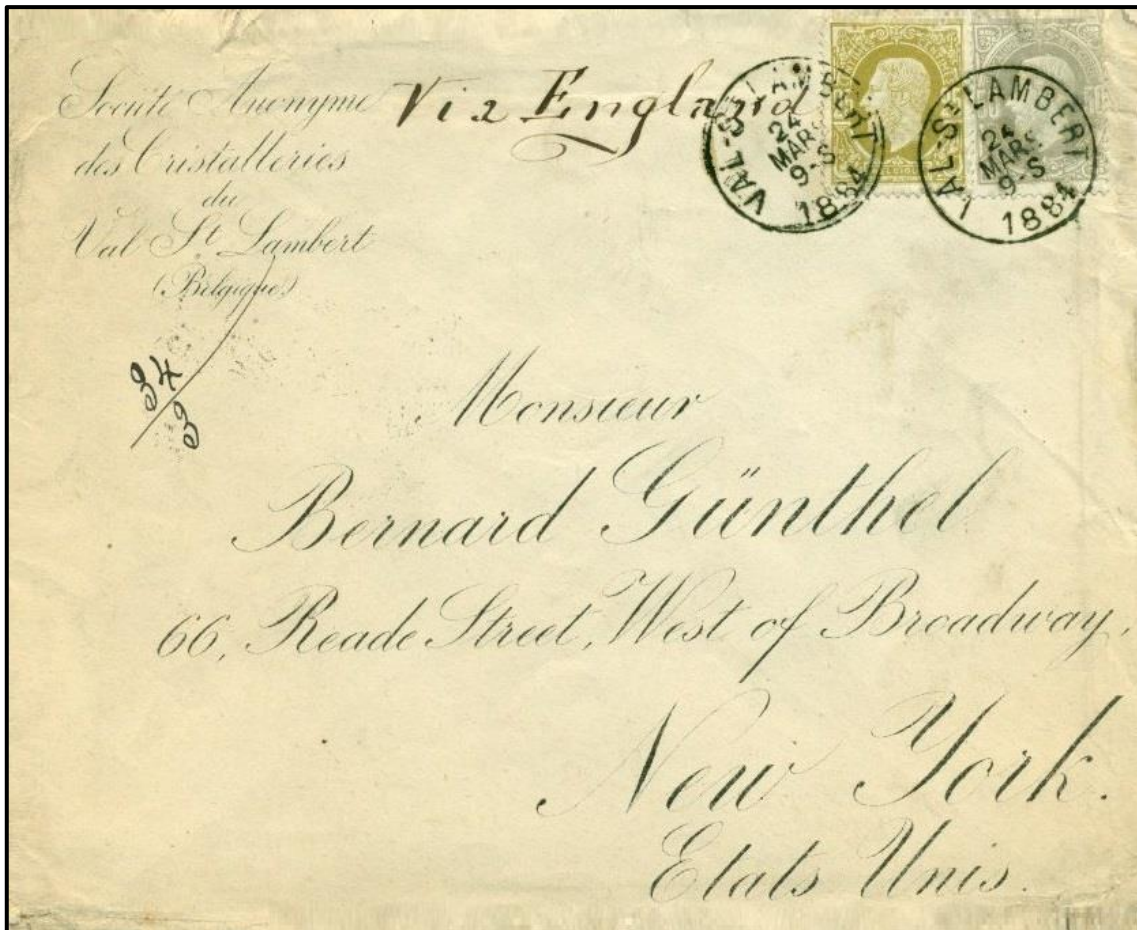




Les Belgolâtres

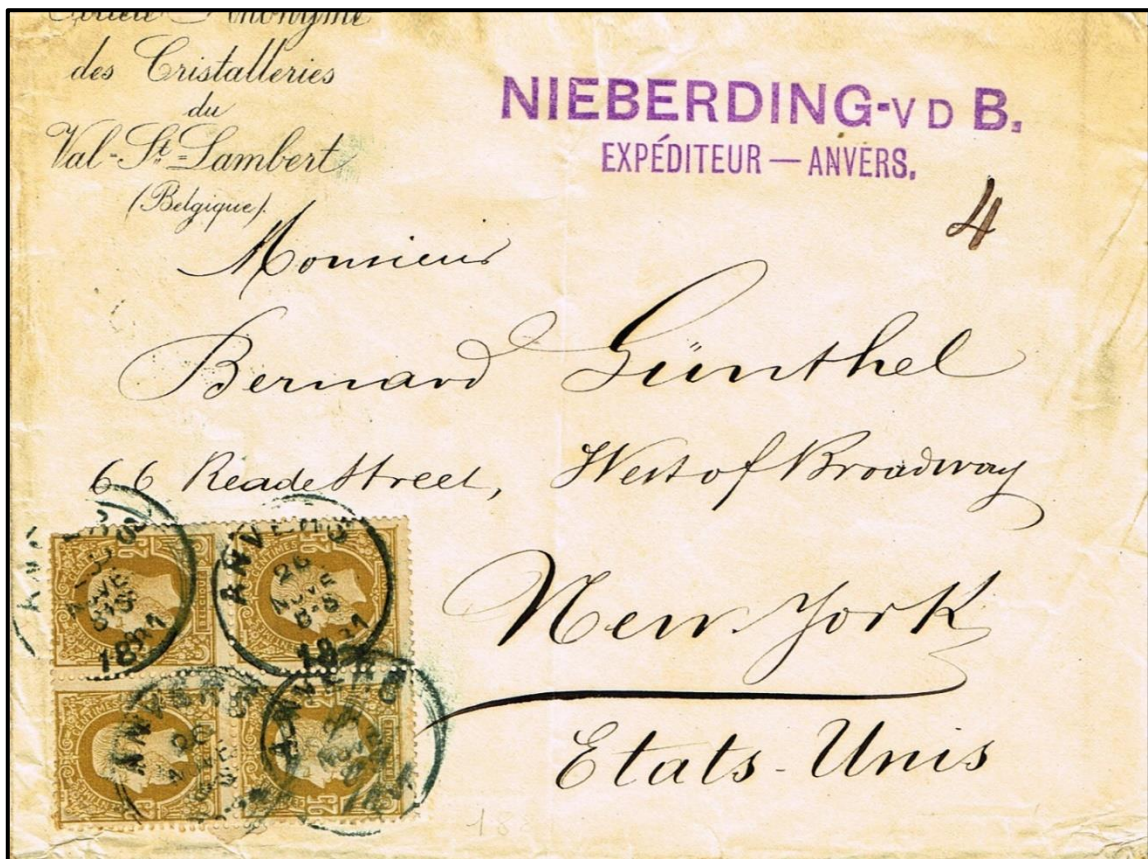


Lettre expédiée de Charleroi, le 9 mai 1883 vers Paris (France).  
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 45 gr, d'un membre de U.P.U.,  
du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 75c. (3 ports)  
Arrivée à Paris, marque de Paris – Poste Restante le 10 mai.



Lettre expédiée de Val-St Lambert (Liège), le 24 mars 1884 vers New-York (Etats-Unis).  
Tarif de la lettre internationale jusqu'à 45 gr, d'un membre de U.P.U.,  
du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 75 c. (3 ports)



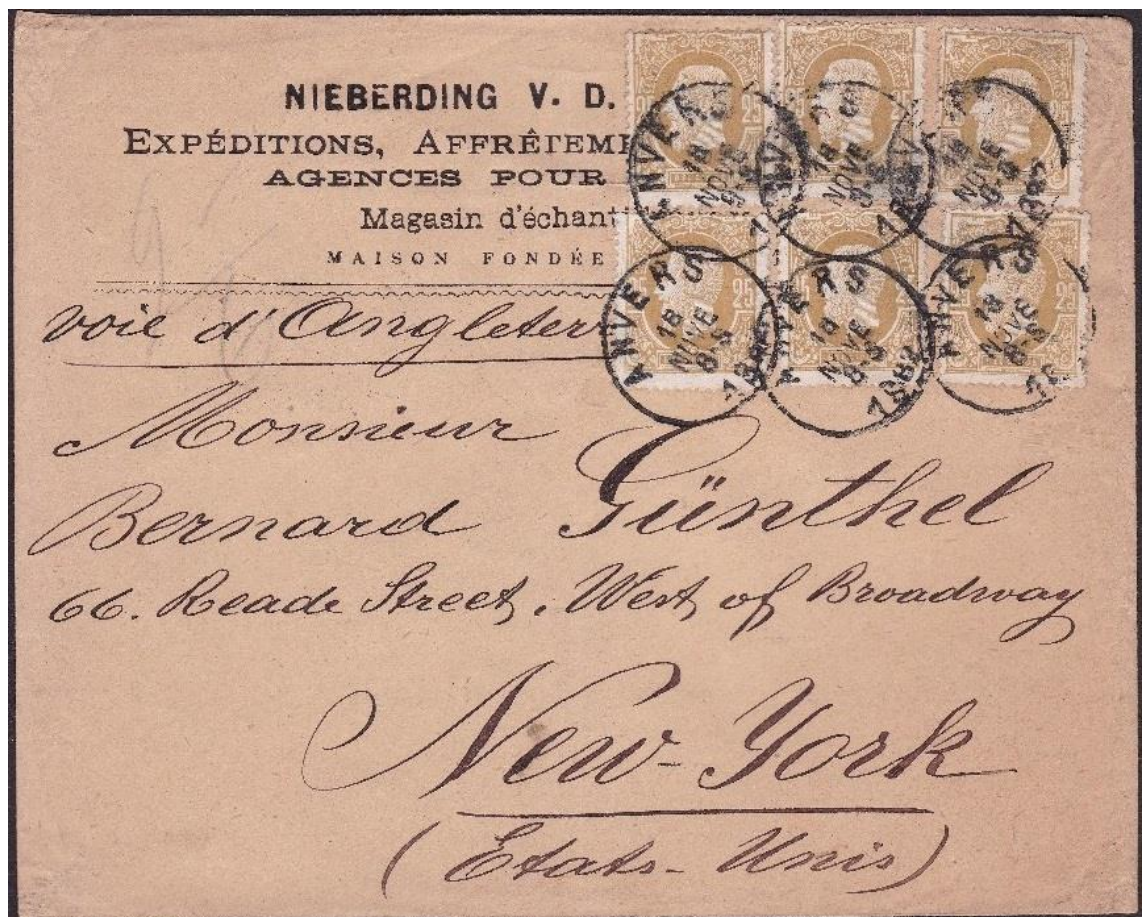


Lettre expédiée d'Anvers, le 26 novembre 1881 vers New-York (Etats-Unis).

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 60 gr, d'un membre de U.P.U.,  
du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 1 Fr (4 ports).

Lettre expédiée  
d'Anvers, le 18  
novembre 1884  
vers New-York  
(Etats-Unis).

Tarif de la  
lettre  
internationale  
jusqu'à 90 gr,  
d'un membre  
de U.P.U., du  
01-04-1879 au  
28-02-1921 =  
1,50 Frs (6  
ports).





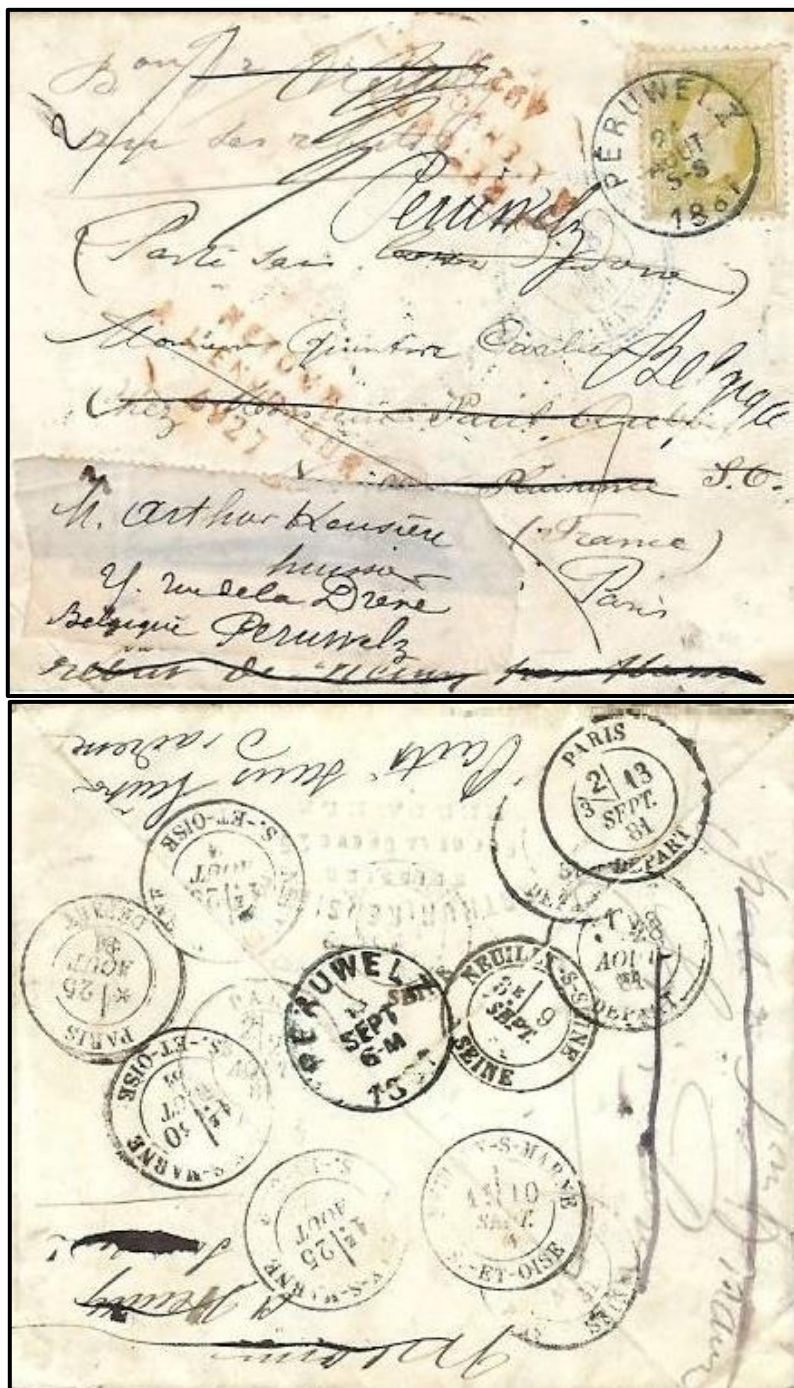


Lettre recommandée de St-Josse-ten-Noode (Brux), le 14 juillet 1881 vers Bordeaux (France).  
Tarif de la lettre internationale par 15 gr, U.P.U. zone 1, du 01-04-1879 au 30-06-1892 = 25 c.  
Plus la taxe de recommandation pendant la même période = 25 c.  
Transit : « Valenciennes à Paris ».



Lettre recommandée de Bruxelles, le 16 juin 1884 vers Londres (Royaume-Uni).  
Tarif de la lettre internationale par 15 gr, U.P.U. zone 1, du 01-04-1879 au 30-06-1892 = 25 c.  
Plus la taxe de recommandation pendant la même période = 25 c.





Lettre expédiée de Peruwelz (Hainaut), le 2 aout 1881 vers Neuilly (France).

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 15 gr, d'un membre de l'Union Postale Universelle, zone 1, (Europe) du 01-04-1879 au 28-02-1921 = 25 c.

Recherche pour retrouver le destinataire :

Arrivée le 23 aout à Neuilly-sur-Marne, mais destinataire « inconnu », départ le 25 pour Paris, le 26. Le 28, départ de Paris et arrivée le 30 à Neuilly-sur-Seine. Destinataire « inconnu » dans cette commune, retour le 9 vers Neuilly-sur-Marne, le 10 apposition de la griffe « Retour à l'envoyeur ».

Le pli quitte Paris le 13 et il arrive le même jour à Péruwelz.

Les Belgolâtres



Lettre recommandée en double port de Namur (Station) le 10 janvier 1880, utilisation de 2 timbres de l'émission de 1869, un 25c et 50 c, envoi du : Ministère des Travaux Publics – Voies et Travaux – Ligne du Luxembourg, à Mr le Conte Ulric de Villegarde à son château d'Avignon, Département de Vaucluse (France).

Recherche pour retrouver le destinataire :



- A – Amb. Paris à Marseille, le 11 janvier
- B – Avignon –Vaucluse, le 12 janvier (voir Arles Bches du Rhône)
- C – Lyon à Marseille, le 12 janvier (voir Albaron)
- D – Arles-s-Rhône, le 12 janvier (inconnu à l'appel - le chef facteur)
- E – Albaron, le 13 janvier (voir château Davigne par Tarascon)
- F – Albaron, le 13 janvier (inconnu au château davigne par boulbon)
- G – Arles-s-Rhône. Le 14 janvier (inconnu à Tarascon)
- H – Avignon, le 16 janvier (revoir Avignon sa 1ère adresse)
- J – Amb. Marseille à Lyon, le 16 janvier (retour à l'expéditeur)
- K – Paris Etranger, le 17 janvier
- L – Namur (Station), le 18 janvier.



**Pays ne faisant pas partie de l'U.P.U.**

**À partir du 01-04-1879.**



Lettre expédiée de Bruxelles le 7 juillet 1884 via Liverpool, vers Banana Point (Congo Belge).  
Cachets de passage par Londres le 8 juillet et à la même date par Liverpool (L)/  
La lettre a voyagé avec le S.S. Volta quittant Liverpool le 16 juillet 1884.

Tarif d'une lettre jusqu'à 15 gr. vers un pays non UPU = 75 c.

Quelques explications sur le destinataire :

Le lieutenant de la marine marchande Edouard Mandouau est engagé par l'Association Internationale du Congo. Il part pour le Congo le 1<sup>er</sup> Avril 1884. Arrivé à Boma, il fut mis à disposition du capitaine Hansseau et prit la route de Vivi. Il quitta Vivi pour Léopoldville, où le mandait Hansseau, et fut attaché à une mission d'exploration de la rivière Gordon Bennett ou Djué. Au retour à Léo, il fut chargé du montage des bateaux à la rive gauche d Pool .....